

66827, Cantal : 1900.

Informations prises sur l'enveloppe -

C. 38-5

4<sup>e</sup> Bureau

Élection du 28 janvier 1900

Timbre : 31 janvier 1900

Ministère  
de l'Intérieur.

Direction  
du Personnel  
et du Secrétariat.

2<sup>e</sup> Bureau.

Cantal

République Française.

Paris, le 11 Janvier 1880.

Monsieur le Président,

En suite de la vérification des pouvoirs de  
M. Charmes  
élu Sénateur  
le 8 Janvier  
dans le département  
du Cantal  
j'ai l'honneur de vous  
transmettre les documents ci-après désignés :

1<sup>o</sup> - Le tableau indiquant les résultats de  
l'élection des délégués en suppléants, dressé en  
exécution de l'article 6 de la loi du 2 Août 1875;

2<sup>o</sup> - La liste des électeurs sénatoriaux par ordre  
alphabétique, dressée en exécution de l'art. 9 de la même loi;

3<sup>o</sup> - La liste d'émargement divisée en 1 cahier distinct;

4<sup>o</sup> - Les feuilles de pointage au nombre de 1 ;

5<sup>o</sup> - Le procès-verbal des opérations électorales

6<sup>o</sup> - La notice du candidat élu

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le Président, de  
veuillez bien me faire accuser réception du présent envoi.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma  
haute considération.

*Président du Conseil*  
Pour le Ministre de l'Intérieur :  
~~Le Directeur du Personnel et du Secrétariat~~,  
Le Conseiller d'Etat, Secrétaire Général

*Meray*

Monsieur le Président du Sénat.

# Département du Cantal

ANNEXE  
à la circulaire  
du 15 janvier 1900.

MODÈLE N° 8 bis.

## MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 28 Janvier 1900.

(1<sup>e</sup> tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	581
Nombre des votants .....	579
Nombre des suffrages exprimés .....	579

### CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Charnes

Prénoms : Francis - Marie - Joseph, Julien

Qualification, profession, etc. : Ancien député, ancien Directeur des Affaires Politiques

Date de la naissance : 21 Avril 1848

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu ..... 315

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Fesq ..... 216

M. Bastid ..... 46

M. Carbasse ..... 2

M. ..... ,

Divers, bulletins nuls ou voix perdues..... ,

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne.. 579

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

*PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 28 janvier 1900  
à Aurillac, pour élire un sénateur.*

L'an mil neuf cent ~~un~~, le ~~vingt-huit~~ du mois de janvier nous <sup>(1)</sup> ~~Albert Renard, juge du tribunal civil d'Aurillac, substitut le président du tribunal~~ du tribunal de première instance d' ~~Aurillac~~, ~~en sa chaire~~, nous sommes rendu dans la salle du Conseil général à ~~Aurillac~~ local désigné pour la réunion du collège électoral du département du ~~Cantal~~ convoqué en vertu du décret du 24 novembre ~~1899~~ à l'effet d'élire ~~un~~ sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Raymond <del>Jacques</del>	(	)	, né le 26 décembre 1826
M. Druel Antoine	(	)	, né le 23 mars 1835
M. Lancelot Louis	(	)	, né le 25 août 1855
M. <del>Amédée</del> Labrunie Francis	(	)	, né le 13 juin 1868

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. H. de Falvelly ( ), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1<sup>o</sup> Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.

2<sup>o</sup> Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3<sup>o</sup> Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4<sup>o</sup> Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5<sup>o</sup> Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6<sup>o</sup> Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7<sup>o</sup> Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8<sup>o</sup> La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *deux* sections de vote, de la manière suivante<sup>(1)</sup> :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>g</i>	— 299	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section,	— <i>H</i>	— <i>Z</i>	— 282	—	
3 <sup>e</sup> Section,	— <i>~</i>	— <i>~</i>	— <i>~</i>	—	
4 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	
5 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	
6 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	
7 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	
8 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	
9 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	
10 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. <sup>(2)</sup> Lourdes Félix
	Scrutateurs . . . . .	M. Besse Pierre M. Viguier <del>✓</del> M. Laccanagne Firmin M. Biard Antoine
2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. <del>Bergougnon</del> Bergougnon Jean Louis
	Scrutateurs . . . . .	M. Boucicot Jules M. Vigier Jean M. Combelles Marie-Antoine M. Oral Hippolyte
3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. <i>~</i>
	Scrutateurs . . . . .	M. <i>~</i> M. <i>~</i> M. <i>~</i> M.
4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.
5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.

6 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.
7 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.
8 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.
9 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.
10 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de un, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....	298	298	~	~
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....	281	281	~	~
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
7 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
8 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
9 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
10 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
TOTALS.....		579	579	

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	M. Bastid	M. Carbone	M. Charnes	M. Feug	M.	M.	M.	M.	M.
1 <sup>re</sup> Section .....	298	298	~	27	~	164	107					
2 <sup>e</sup> idem .....	281	281	~	19	2	191	109					
3 <sup>e</sup> idem .....												
4 <sup>e</sup> idem .....												
5 <sup>e</sup> idem .....												
6 <sup>e</sup> idem .....												
7 <sup>e</sup> idem .....												
8 <sup>e</sup> idem .....												
9 <sup>e</sup> idem .....												
10 <sup>e</sup> idem .....												
TOTAUX .....	579	579	~	46	2	315	216					

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits ..... 581

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements ..... 579

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes ..... 579

Calcul de la majorité absolue. 290

Nombre de votants ..... 579

A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître<sup>(2)</sup> ..... ~~~~~

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés. 579

MAJORITÉ ABSOLUE<sup>(3)</sup> ..... 290

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être paraphés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu<sup>(1)</sup>

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. Charnes	trois cent quinze	315
M. Feug	deux cent seize	216
M. Bastid	quarante-six	46
M. Carbase	deux	2
M.		
Bulletins nuls (2).....	~~~~~	~~~~~

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M.<sup>(3)</sup> Francis Charnes

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur du Cantal

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

Au deuxième bureau, le nombre des suffrages relevés étant supérieur de un aux nombres des bulletins trouvés dans l'urne, le bureau central a décidé de retirer un suffrage au candidat qui en a obtenu le plus grand nombre.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à une heure.

Le Président,

*Hengard*

Les Membres du bureau,

*A. Brice*

Le Secrétaire,

*François de Faluelly*

*Fabre*

*Blanqui*

*Blanqui*

*Laurens*

*Laurens*

2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>e</sup> Section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
1 <sup>re</sup> Section.....				M.							
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				M.							
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				M.							
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				M.							
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				M.							
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				M.							
7 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				M.							
8 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				M.							
9 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				M.							
10 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				M.							
TOTAUX.....											

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants<sup>(1)</sup>.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître<sup>(2)</sup>.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE<sup>(3)</sup>.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2) . . . . .		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3)

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue  
étant proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à sept heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

### 3<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'emargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>e</sup> Section . . . . .				
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .				
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .				
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .				
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .				
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .				
7 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .				
8 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .				
9 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .				
10 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .				
TOTAL . . . . .				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 <sup>re</sup> Section . . . . .											
2 <sup>e</sup> idem . . . . .											
3 <sup>e</sup> idem . . . . .											
4 <sup>e</sup> idem . . . . .											
5 <sup>e</sup> idem . . . . .											
6 <sup>e</sup> idem . . . . .											
7 <sup>e</sup> idem . . . . .											
8 <sup>e</sup> idem . . . . .											
9 <sup>e</sup> idem . . . . .											
10 <sup>e</sup> idem . . . . .											
TOTAUX . . . . .											

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . . . . .

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes . . . . .

Ont obtenu <sup>(1)</sup> :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2) . . . . .		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)  
ayant obtenu la pluralité des voix

été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à une heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s      à      , les listes d'emargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s      à      , les feuilles de pointage;

Sous les n°s      à      , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs . . . . .	~~~~~
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante . . . . .	
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître . . . . .	
Bulletins sur papier non blanc . . . . .	
Bulletins portant des signes extérieurs . . . . .	
Bulletins divers . . . . .	

Enfin, sous les n°s      à      , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

*Hugues*

Les Membres du bureau.

Le Secrétaire,  
*Humbert de Falvelly*

*Comte de  
Rameau*  
*A. Brune*  
*F. Lalunie*

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

## LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1 Abel Antoine	counsellor general		
2 Aigueperse Alphonse	délégué de Mauriac	Vignal Joseph Lafarge Jean	
3 Albaret Jean, maire	{ id } Faustalie	Chauveranche Pierre, adjoint	
4 Albestard, adjoint	Siffolyte	Roux Jean-Baptiste	
5 Alblon	Taverolles	Portefair	
6 Altheine, adjoint	Chalinargues	Cravat Etienne	
7 Allegueïde, maire	Plantin de Mauzé	Ghermeur Henri	
8 Alsac	Moussages	Colthiégeol	
9 Alsac Pierre	counsellor general		
10 Amarger, maire	délégué de Chaliers	Roudil Jean	
11 Ambierle Antoine	{ id } Vauastrie	Louget Alexandre	
12 Ambillard François	Marchal	Besson Jean, adjt	
13 Ambilhaut, adjoint	{ Malbo }	Mayniel C. M.	
14 Andraud Guillaume	counsellor d'arrondissement		
15 Andraud Pierre	délégué de Marcenat	Chauvrat Félix Meguial Jacques	
16 Augeroy	{ id } Aurillac	Glyvestre Barnier	
17 Autignac Joseph	Bassignac	Delmas Durand	
18 Autouy Pierre	Deux-Verges	Juony Pierre Jean	
19 Autreyques Jean	counsellor d'arrondissement		
20 Autret à Rouvigne Gaston	délégué de St Etienne de Larlat	Berthieu Pierre, adjoint	
21 Apcher Pierre, adj <sup>t</sup>	{ id } St Mary le Plain	Apcher Jean C. M.	
22 Ardeber Jean Pierre, M <sup>r</sup>	Chauvet	Veyroux Gabriel	
23 Ardenne (s) de Eizac Albert	Zunika	Croiset Pierre Justin	
24 Arual, maire	Le Creoulou	Fichet, adjoint	

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés, éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
25	Anaud Benoît	Délégué de Marcenat	Chauvot Félix Meyrial Jacques	
26	Astorgis	ibz Varoquebrou	Calle	
27	Aulhac (d')	Polminhac	Ramond	
28	Aurière Jean Félix	Cassanouze	Aurière Gérard	
29	Auzers (baron d')	Auzers	Ragnal de Cissouière	
30	Auzolle Jean, conseiller	Chizac	Lages Pierre, conseiller	
31	Avenin, maire	Ferrières St Mary	Condrozine Pierre	
32	Aymard, maire	Tourneoult	Molinat	
33	Bac Auguste	Sausac & Marmasse	Maubès Pierre	
34	Bac, adj <sup>t</sup>	Le Vaulxier	Ravur Adolphe, C.M.	
35	Baduel Alexis	conseiller général		
36	Baduel, Clément	Délégué de Laulhac	Charbonnel, adj <sup>t</sup>	
37	Baduel	ibz Murat	Soulier Chapot	
38	Barbier	Riom & Montignac	Circaudier Laviechesse	
39	Bardy, maire	St Antoine	Chauvac, adjoint	
40	Bardy Victor	Leynhac	Bouquier, adj <sup>t</sup>	
41	Barrière Jean Pierre	Lourmigoux	Pruines (de) Honoré	
42	Barthomeuf, adj <sup>t</sup>	Calusat	Bertu Jean-Baptiste	
43	Basset Pierre	conseiller d'arrondissement		
44	Basset, maire	Délégué d' Yles	Douhaut	
45	Bastid Adrien	conseiller général		
46	Bastid Henri	conseiller général		
47	Bastid Jean, adjoint	Délégué de Lapeyrugue	Rigal Hippolyte, clerc	
48	Bastide Guillaume	ibz Mermauzac	Prax Jean	
49	Bastide Jean	Cos de Ronesque	Chirivols Julian	
50	Bastide, adj <sup>t</sup>	Vézé	Lichot, maire	
51	Bastide, maire	Lascelles	Privat, adjoint	
52	Bec Martin	Massiac	Filiol Antoine	
53	Bénassy Félix, C.M.	Bredous	Meyniel Guillaume, adjoint	
54	Bennet	Varoquebrou	Calle	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
55	Benoit, conseiller m <sup>e</sup>	délégué de Saignes	Chauvet, Léon Paul	
56	Benoit Guillaume	id St Etienne de Riom	Dubois Jacques	
57	Benoit Jacques	{ Sauvat	Robert Antoine	
58	Bergounhoux Jean Louis	counsellier d'arrondissement		
59	Bernard Rémy	délégué de La Mouscelle	Dumas, adjoint	
60	Bert	id Auriac	{ Sylvestre Bannier	
61	Bert Alfred	counsellier général		
62	Berthuy Guillaume	délégué de Massiac	Tilhol Antoine	
63	Bertrand Vital	id St Just	Beissière Jean	
64	Besairie	{ Constant	Vieyres	
65	Besse, adjoint	Ydes	Souhait	
66	Besse Pierre	Sarrus	Chioly Pierre	
67	Biard	Arfajon	Bourniol	
68	Bical Joseph, maire	La Crimital	Mairiauc, adjoint	
69	Bizet Hippolyte	Coudat	{ Raymond Jean Vernet Antoine	
70	Blanc René	counsellier général		
71	Blancot, maire	délégué de Labravasse	Bouygues Joseph	
72	Bonfand Claude	counsellier d'arrondissement		
73	Bonhoure, maire	délégué de Chiriac	Pages Pierre, counsellier	
74	Bonhoure Charles	id St Christophe	Larret Jean	
75	Bonnafe Félix	{ Gau de Manou Loux Durand		
76	Bonnafoss (de) le baron	Calvoret	Dalat Auguste	
77	Bonnafoss (de) Arymar	Lacapelle Herseamp	Bardy Antoine	
78	Bonnafous	Celours	Nicolaux	
79	Bonnafous	Chaudesaigues	Brioude	
80	Bonnafous Albert Charles	counsellier d'arrondissement		
81	Bonnet	délégué de Marcat	{ Soulier Chapot	
82	Bonnet Antoine	counsellier d'arrondissement		
83	Bonnet Antoine	délégué d'Oradour	Bourquet Charles	
84	Bonnet Gérard	id Bonnac	Brun Adolphe	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placez dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
85	Bonnet Henri	conseiller général		
86	Bony Antoine Jean	délégué de S.Martin, Valmeroux	Barbet Maurice	
87	Borderie Jean	id. le Falgout	Serre	
88	Bory Armand	conseiller général		
89	Bos Alphonse, M <sup>e</sup>	délégué de Chastel-sur-Murat	Colle Jean	
90	Bos Urbain	id. Ytrac	Roquetanière Firmin	
91	Bouchy, maire	Chastel Marthac	Bouchy, conseiller	
92	Bouchy Félix	Trizac	Penolhae Antoine	
93	Boumiol	Aurillac	Sylvestre Libanice	
94	Bourgeade	Riom-en-Montagne	Ciraudier Lauricharre	
95	Bourlange, maire	Saint-Estèphe	Cibèle, conseiller m <sup>e</sup>	
96	Bousquet, maire	Cussac	Sagette, adjoint	
97	Boustuge Guillaume	Maurerets	Chauvise Jean	
98	Boustuge Jean, maire	Arpajes	Boumiol	
99	Boutin, adj <sup>t</sup>	Meallet	Vignal	
100	Bouygues de Lamartinière	Ytrac	Roquetanière Firmin	
101	Boyer, maire	Chalinargues	Bravat Etienne	
102	Boyer, cl <sup>r</sup>	Pailherols	Meallet Joseph, conseiller	
103	Boyer, maire	Léger	Manteil Antoine	
104	Boyer, adj <sup>t</sup>	Viellefesse	Jasselin, conseiller m <sup>e</sup>	
105	Brenon, Ernest	Molèdes	Jouve Antoine	
106	Bruel, maire	Saint-Hilaire	Roudengue Gérard	
107	Brugeire Jean	Lastic	Buché André	
108	Bruquerolle, maire	Pradiers	Glaize, conseiller	
109	Bruquerolle, adj <sup>t</sup>	Pradiers	Glaize, conseiller	
110	Bruyn Fernand	defunte		
111	Bruyn Georges	conseiller d'arrondissement		
112	Bruyn Jean, M <sup>e</sup>	délégué de S.Martin	Podervigne Jean, adjoint	
113	Bruyn Pierre	id. Veyrières	Boyer Léger	
114	Buchon, adj <sup>t</sup>	Audelat	Grandjean François	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
115	Bault Antonin	Délégué d'Apchon	Amadieu Leon	
116	Camboulives	id Murat	Loulie Chapet	
117	Caniac Pierre, maire	{ Sériviers	Chastang Jean	
118	Cantel (de), maire	Moutvert	Lagrange, adjoint	
119	Cantournet Théodore	Marcoles	Pacoste Urbain	
120	Cardaliaget, maire	Parlatz	Vabres Antoine	
121	Carles, adjoint	S. Hilde	Roudergue Gérard	
122	Carrier François, maire	Yolet	Bonfigues Jean	
123	Carrière, maire	Mourjou	Revel Félix	
124	Carrie, adjoint	S. Paul des Landes	Bourdages Jean	
125	Causse, maire	S. Julien de Causse	Larroux, adjoint	
126	Causse Joseph	Boisset	Izoulet Antoine	
127	Cazals Noël	député		
128	Gazeaux Jean, Antoine Auguste	Délégué de Vielleterie	Bruel Jean-Baptiste	
129	Celarié	id Salers	Touihoux	
130	Chabasseur	{ Terrières S. Mary	Combrouse Pierre	
131	Chabanette, adjoint	Les Lernes	Louderoux	
132	Chabanier, adjoint	S. Flauz	Grazié Jean Boissomade Pierre	
133	Chabot Jean	suppléant de Jaleyrac		
134	Chabrier Paul	Délégué de Mauriac	Vignal Joseph Lafarge Jean	
135	Chabrol, maire	id S. Hippolyte	Roux Jean-Baptiste	
136	Chadefaux, maire	Chenepagnac	Maigne, conseiller municipal	
137	Chalvin	Aucillac	Sylvestre Barnier	
138	Chalvet Louis, adj <sup>t</sup>	Villedieu	Besse Jean	
139	Chalvignac, Cler	Chastel Marthe	Rouchy, conseiller	
140	Chalvignac Eugène	Mauriac	Vignal Joseph Lafarge Jean	
141	Chambon, C. M.	Aurac	Delbos, conseiller	
142	Chancel, adjoint	S. Eustache	Giblé, conseiller	
143	Chaudron	Rebillac	Seronie	
144	Chauzon, maire	Vielleterre	Jastelin, conseiller	

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.		OBSERVATIONS.
		Placez dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés, couramment à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)		
145 Chauzon Antoine	conseiller général			
146 Chauzon Georges	délégué de Cézens	Chastang Jean		
147 Chantal Antoine, M <sup>me</sup>	id	Laudrenç Delpuech Antoine		
148 Charveste Gérard	Véze	Lichot, maire		
149 Chastang, maire	Laveissière	Coudere Pierre		
150 Chassang Auguste	Oradour	Bourquet Charles		
151 Chastel Pierre Emile	Molomfize	Girard Jean		
152 Chatonier C. M	Champagnac Magne, c. m.			
153 Chaumeil Jacques	Marchastel Aubert Jacques			
154 Chaumeil Paul François	Soumirec	Heslenc Jean		
155 Chauvout Charles	Vitrac	Charbonnel Joseph		
156 Chavaux, maire	S. Pierre	Marche Jean, C. M.		
157 Chavaux Jean B <sup>e</sup> t	S. Pierre	Marche Jean, C. M.		
158 Chavialle Louis	Collandre	Chabriague Joseph		
159 Chevalier Antonin, C. M.	S. Bouret de Salers	Serre Jean Marie, C. M.		
160 Chevalier du Feu Henri	S. Etienne de Rion	Dubois Jacques		
161 Cheylus, maire	Maudelles	Grande Jean		
162 Cheylus, maire	S. Julian de Jordaum	Bonal, c. m. p		
163 Cubic Guillaume, adjoint	Cerlat	Simiteys Jean, C. M. p		
164 Cingualbre Romual	S. Illede	Roudergue Gérard		
165 Colandre	Allanche	Devèze Antoine		
166 Colomb Firmin	conseiller d'arrondissement			
167 Combelles Pierre Antoine	délégué de Cassaniouze	Amirière Gérard		
168 Combès, maire	id	Plautz Landes Bourdages Jean		
169 Combès Antoine	Laveissier	Delcher Pierre		
170 Combourie, maire	Lutherols	Mialet Joseph, c. a		
171 Combre Eugène, maire	Nicodat	Rieu Fumet, adjoint		
172 Corgne Baptiste	Allanche	Devèze Antoine		
173 Cornet Lucien	Marcanat	Charonnat Félix		
174 Costeroste Jean	S. Uriege	Huguet Jacques		
		Charbonnier Jean Antoine		

NOMS ET PRÉNOMS d'ordre.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
175 Costes Auguste, conseiller	délégué	S. Yollet	Bouygues Jean
176 Coudere de Chamaut, maire	il	S. Chamaut	Tournal Joseph
177 Coucet, maire		Lanobre	Cyssandier Jean
178 Courmoul François, adjt		Alluze	Miramont Jean-Baptiste
179 Cournil Marcellin		Arches	Breuil René
180 Courbebisse Joseph, maire		Voufiauc	Escudie Gérard, C.M.
181 Courtiol		Ruines	Laforte
182 Cousteraud, maire		Peyrusse	François Antoine
183 Coutarel Estève, C.M.		Forcières	Ghassang Barthélémy C.M.
184 Crozat Jacques, maire		Bourmoncles	Braubard, adjoint
185 Crozat Jean Louis	conseiller d'arrondissement		
186 Cruëghe Antoine	délégué à Cuissières & Cornet	Reyt Félix	
187 Cussac Pierre, maire	il	Alluze	Miramont Jean-Baptiste
188 Dalmas		Madie	Revel
189 Dalmas Jacques, adjoint		Chauterelle	Barbat Pierre
190 Dalmas Jean, maire		Chauterelle	Barbat Pierre
191 Darnis Eugène, maire		S. Christophe	Sarret Jean
192 Darses, adjoint		S. Saury	Gardes Jean-Baptiste
193 Darses Frédéric		Parley	Tabres Antoine
194 Dauche Jean		Siraz	Bordes Jean-Baptiste
195 Daude Auguste		S. Four	Grazit Jean Boissonnade Pierre
196 Daude Jean		Valuéjols	Marty Joseph
197 Derval Emile		S. Cugues & Jodoinne	Gaillard Raymond
198 Degoul Jean, conseiller		Chrijac	Layès Pierre, conseiller
199 Degoul Pierre Léon		Vic sur Cère	Nadalenc Jean Pierre
200 Depou Antoine, maire		Jussac	Viers Adolphe
201 Dépuze François		Freix Englands	Mallet Eugène
202 Delage		Murat	Boulier Chapet
203 Delbec Jean		Arches	Breuil René
204 Delbet		Joursac	Aumard
205 Delbos Antoine		S. Cercaux	Delvors Sylvain

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placez dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés généralement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
206	Delbos Antoine, adj <sup>t</sup>	délégué de Voupiac	Estudie Gérard, C.M.	
207	Delbos Hippolyte	conseiller d'arrondissement		
208	Delbos Léon	délégué de Marcenat	Chauvet Félix Meyniat Jacques	
209	Delbos Pierre	il	Vic sur Cère	Vidalens Jean Pierre
210	Delcher Pierre		Brezon	Cayrol Jean Marie
211	Delcros Jean B <sup>e</sup>		Villedieu	Besse Jean
212	Delduc		Aurillac	Sylvestre Barnier
213	Dellac, maire		S. Saturnin	Ussé Jean, adjoint
214	Dellac, C. M <sup>p</sup>		S. Pieuse	Gaudichon Antoine, adjoint
215	Dellac Gustave	conseiller d'arrondissement		
216	Delmas	délégué de Polliencéac	Ramond	
217	Delmas Eugène	il	Mauriac	Vignal Joseph Lafarge Jean
218	Delmas Pierre		Rousty	Bauharies Baptiste
219	Dolorme Jean		S. Four	Craizet Jean Boissomade Pierre
220	Delort Jean, adjoint		S. Four	Craizet Jean Boissomade Pierre
221	Delreich Leopold		Le Vigean	Albertard Jules
222	Delrieu		Aurillac	Sylvestre Barnier
223	Delrieu, adjoint		Senergues	Crus, cours et neuf
224	Delrieux		Neussargues	Hugon
225	Delzangles André	conseiller d'arrondissement		
226	Despoud Jean	délégué de Collines	Chassang Jean	
227	Desmarie Antoine	il	Ayrens	Vidal Pierre
228	Desprats Louis, maire		S. Jacques des Flots	Richard Louis Martin, conseiller
229	Dessalles Gabriel, adjoint		Génat	Darses Latourne
230	Dervée Jean, de Vampire		Leyresse	François Antoine
231	Douet Léon		S. Four	Craizet Jean Boissomade Pierre
232	Duc Félix	conseiller d'arrondissement		
233	Dufayet André	délégué de Mauriac	Vignal Joseph Lafarge Jean	
234	Dufayet Antoine	il	Le Vigean	Albertard Jules
235	Dufour Jean-Baptiste		S. Four	Craizet Jean Boissomade Pierre

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
236	Dumas Clément, m <sup>e</sup>	délégué de Collaudre	Chalvignac Joseph	
237	Dufresny Barthélémy	il	Le Vœulmier Ravoux Antoine, C.M.	
238	Durif Justine, Cler		Champs Guillard Pierre	
239	Ebrat, maire		Les Cernes Louderoux	
240	Escarpit Antoine		Radinhac Gazals Jean	
241	Espinouse Pierre, C.M.		St Remy de Celars Maginal Henri, C.M.	
242	Espinouse Jean	conseiller d'arrondissement		
243	Fabre, maire	délégué de Rauchac	Guibal Durand	
244	Fabre Alexandre	il	Molèdes Jouve Antoine	
245	Fabre Antoine, maire		Badaillac Fabre Joseph fermier	
246	Fabre Antoine		Massiac Filhol Justine	
247	Falcimagne Jacques	conseiller d'arrondissement		
248	Falgoux Jean	délégué de Condat	Raymond Jean Vernet Antoine	
249	Falvelly (de) Humbert, maire	il	St Etienne Lautale Lagruère Gérard	
250	Faucher, maire		Champs Guillard Pierre	
251	Fayet Antoine	conseiller d'arrondissement		
252	Fayet Antoine	délégué de Driguac	Ferg Eugène	
253	Fayet François	il	Lascelles Privat adjoint	
254	Fayet Guillaume		Stirques de Jordanne Gaillard Raymond	
255	Fayet (du) de la Tour, maire		Toutanges Chatourier Christophe	
256	Fayot, maire		Le Feu Ligariol Antoine	
257	Fel Antonin	conseiller général		
258	Felicquier (de) Justine, adjoint	délégué de Crissières les Boulles	Delhostal Jean, C.M. (†)	
259	Felicquier (de) Urbain, maire	il	Crissières les Boulles Delhostal Jean, C.M. (†)	
260	Feuillet Léon, maire		Cros de Moutvert Estourgis François, adjoint	
261	Ferradou, maire		Marmaujac Prax Jean	
262	Ferg, adjoint		Truac Bessière Cyprien	
263	Ferg Francis	conseiller général		
264	Fayel Justine C.M.	délégué de Mouthoumet	Brunet Antoine	
265	Foloppe René	il	Erard Jean Boissonnade Pierre	

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
266	Tontoline, maire	délégué de Lardoyerat	Brugeolle Henri, adjoint	
267	Forestier Jean Pierre	id Coudat	Raymond Jean Vernet Antoine	
268	Tournier, maire	Cezens	Chattang Jean	
269	Tournier	S Martiz sous Vig	Valat	
270	Tournier Jean Antoine	Vieillerie	Bruel Jean-Baptiste	
271	Tournier Victor	Montsalvy	Bouldyre	
272	Fraisse Jean Béatrice	S Just	Levèdre Jean	
273	Frestignet Jean, maire	S Clugues de Malbert	Grenier Alphonse	
274	Trouillet, maire	S Simon	Mondot	
275	Gaboy Charles	Mauriac	Vignal Joseph Lefèvre Jean	
276	Garcelon Pierre	counseiller d'arrondissement		
277	Gardes, maire	délégué de S Savoy	Gardes Jean-Baptiste	
278	Gauthier	id Murat	Soulier Chapet	
279	Gauthier François	Lauvrière	Lyandier Jean	
280	Gayffier (de)	Allanche	Devèze Antoine	
281	Geneix Henri, 5 <sup>e</sup> maire	Trémouille	Minois, conseiller municipal	
282	Geneix Jean-Baptiste	counseiller d'arrondissement		
283	Georges Antoine	délégué d'Antignac	Gendre François	
284	Gibert	id Neussargues	Hugon	
285	Gibert Paul	counseiller d'arrondissement		
286	Gilbert, maire	délégué de Fabreys	Gilbert, adjoint	
287	Ginalhac, maire	id Leynhac	Bouquier, adjoint	
288	Ginestry Ludovic	counseiller général		
289	Giniesty	délégué de Chaudesaigues	Brioude	
290	Giraldon Eugène	id Neuville	Bonnefoy François	
291	Giron Antoine	Marceau	Chamomat Félix Miquial Jacques	
292	Gourdy Basile	Rouffiac	Vauvise Frédéric	
293	Granet Antoine, maire	Coltines	Chassang Jean	
294	Grasset Victor	Calvinet	Dalat Auguste	
295	Grave, adjoint	Oncis	Combefort Jean	
296	Greze Jean Emmanuel	counseiller d'arrondissement		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL OU D'ARRONDISSEMENT, DÉLÉGUÉ OU SUPPLÉANT DE LA COMMUNE DE . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
297	Griffuel Antoine	Délégué de Jou-sous-Mouzon	Loubayre Jean	
298	Guérin adjt	ul Montgreleix	Boyer Michel	
299	Guillaume Jean	conseiller général		
300	Hugon François maire	Délégué de Plavières	Bronuy Jean	
301	Hugon Pierre	député		
302	Humières (s) Roger	Délégué de Marcolis	Lacoste Urbain	
303	Ibos Charles	conseiller d'arrondissement		
304	Jalbert maire	Délégué d'Espinasse	Lailler Jean-Baptiste	
305	Jarrige Antoine	ul Ully	Mollat Joseph	
306	Jessalin J. M.	ul Véret	Lomarat Jean	
307	Jouany Gustave	conseiller général		
308	Joucoux délégué	Délégué de Menet	Boyer	
309	Jouve adjt	ul Champis	Juillard Pierre	
310	Julien	Riom-ès-Montagnes	Giraudier Léon	
311	Laborie Sylvain	Mauzès	Marceau Louis	
312	Labro Antoine maire	Félement	Michel Guillaume	
313	Labrunie François	Mauzès	Marceau Louis	
314	Laquambe Jean Baptiste	Siran	Bordes Jean-Baptiste	
315	Laquassagne maire	Sainte-Castille	Coudene Louis	
316	Laucze Jean	Pers	Merlet Léon	
317	Lachaze Odon maire	Chaussenac	Filiol Augustin	
318	Lacroix Louis	Chazelles	Rageade Vital	
319	Laderrie conseiller	Ydes	Douhait	
320	Ladoux Guillaume	Cross de Rennesque	Priniols Julien	
321	Lafarge	S Vincent	Vilbrunet	
322	Lafarge (s) Charles maire	S Paul & Solers	Rouquier Edouard	
323	La Ferje (s) Henri	Barriac	Armand Jean Louis	
324	Lafarge Julian	Escorailles	Broe Jacques	
325	Laheurie maire	Oufis	Cambefort Jean	
326	Lamouroux Alexandre	Roussy	Bauharès Baptiste	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés, éventuellement, à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
327	Lancelot	Délégué à Aurillac	Sylvestre Barnier	
328	Laparra Pierre	conseiller d'arrondissement		
329	Lapeyre Auguste, maire	délégué à St Projet	Lagriffol Félix, adjoint	
330	Laponche Antoine adj.	il	Lencamp	Luchyan Jean
331	Lapouyade Gérard		Lauzac à Marnier	Maubès Isaac
332	Lascombes Antoine, avocat		Chalvignac	Leyrac Anthony
333	Lassalle Camille, c.		Drugeac	Rigal Augustin, c.
334	Lataournerie Frédéric, maire		Courmeniere	Lugbarret Jacques, adjoint
335	Laurichesse		Valette	Rebouchet
336	Laurichesse Gustave		Antignac	Gendre François
337	Lavaillière Louis		Gergols	Nozières
338	Lavaillière, cler		Vezac	Gardes
339	Lavergne, maire		Le Claux	Loubeyre Jean, de Lapeyre
340	Lavergne Benoît		S Hamet	Scher Hippolyte
341	Lavergne Emile		Le Falgoux	Serre
342	Lavergne Jacques		Bouisset	Izoulet Antoine
343	Laviaille Antoine		S Chemant	Journal Joseph
344	Lavigne Etienne		S Martin-Lautaud	Lavergne Pierre
345	Lescure		Turillac	Sylvestre Barnier
346	Lescure Leopold		Montenay	Dervis Jean-Baptiste
347	Lombard François		Rezeutierès	Bonifant
348	Loubière, maire		Suhac	Civiset Pierre Justin
349	Loussert, maire		Varuhac	Delteil
350	Loussert		S Martin-sous-Vig	Valat
351	Loussert Catimur, maire		Malbos	Meyniel, C. H.
352	Lucadou Pierre, maire		Lapeyrague	Rigal Hippolyte
353	Luron Hubert, c. adj		S Projet	Lagriffol Félix, adjoint
354	Maffre Germain Hipp.		Vadihac	Carols Jean
355	Marge Pierre		Marcouat	Chamouat Félix Meyniel Jacques
356	Magis Athénaïs adj.		Justac	Niers Adolphe

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
357	Maigne adjoint	Délégué de St Julian de Jordagne Bonal, conseiller municipal		
358	Maigne, adjoint	ib St Paul de Salers Longier Edouard		
359	Maigne	Salers Touihous		
360	Maisonneuve Antoine	St Martin Valmeroux Barbet Maurice		
361	Malafosse Léon	St Flour Grazet Jean Boissomade Pierre		
362	Melaviale Basile	St Hilaire Hélyette		
363	Melot (éte de) adj <sup>t</sup>	Toutanges Chatomier Christophe		
364	Mellet, maire	Celles Soubrier Jean		
365	Mellet Antoine	Roffiac Millot Jean		
366	Malmurat François	Brezeau Gayrol Jean Marie		
367	Malroux Firmin	Mauras Maranae Dous		
368	Mauhes, maire	Séneergues Crux, conseiller municipal		
369	Mauhes Léon, adjoint	St Jacques des Blats Pichaud Louis Martin, conseiller		
370	Marche Pierre, adj <sup>t</sup>	Chausseuac Pilol Augustin		
371	Merchez, C. M. pol	Auriac Delbos, C. M.		
372	Merliat, maire	Calizat Cestut Jean-Baptiste		
373	Merliat Pierre	Roffiac Millot Jean		
374	Marly, maire	Luelhac Charbonnel, adjoint		
375	Marsal, adjoint	Celles Soubrier Jean		
376	Martin, maire	Lieutaud Gondal Jean		
377	Martin Eugène	Reilhac Seronie		
378	Martres Jean	Grou de Ramou Lour Durand		
379	Merry Georges	counsellier général		
380	Mes Albert	Délégué de St Hilaire Hélyette		
381	Mathieu	ib Lian es Montagnes Cissaudan Launicherre		
382	Mathieu Gérard	Lers Merlet Léon		
383	Meurel Gérard	St Gerous Salabert Maurice		
384	Meury, adjoint	Auglard de Salers Chanut		
385	Mayenobe Eugène	Frein Auglard Mallet Eugène		
386	Megemont Hippolyte	Merriac Vignal Joseph Lajarge Jean		
387	Meindre Celestine adjoint	Vorcieres Chassang Barthélémy L. J.		

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL, ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés, sauf exception, à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
388	Ménil	Délégué de Gourdejès	Delpuech Jean	
389	Méral, adjoint	idem Brunet	Rhodes Fernand	
390	Mercadier Hippolyte	Craudelles	Vigier Alphonse	
391	Merchadier Jean, maire	Auteriveux	Noel, adjoint	
392	Meydieu Gabriel	Mauriac	{ Vignal Joseph Lafarge Jean	
393	Meylheuc Antoine	Mauriac	{ Vignal Joseph Lafarge Jean	
394	Meyniel, maire	Moutgreliez	Boyer Michel	
395	Meyniel, adjoint	Laveillière	Coudert Pierre	
396	Miramont-Sargues (V <sup>e</sup> de)	Vitrac	Charbonnel Joseph	
397	Mirande, conseiller	S. Simon	Mondot	
398	Minois Antoine prop. élet.	Crimouille	Minois, conseiller municipal	
399	Minois Jacques	Marchal	Besson Jean, adjoint	
400	Mombostre Pierre	Boisset	Izoulet Antoine	
401	Mouyou Pierre, maire	La Capelle-Barrez	Guillefer Joseph, adjoint	
402	Mouraïste, maire	Utrac	Roquetanien Firmin	
403	Monteil Antoine	Erizac	Tenolrac Antoine	
404	Monteil Jean Baptiste	Elly	Mollat Joseph	
405	Monteil Joseph	conseiller d'arrondissement		
406	Monteil Louis	Délégué de St Hour	{ Corazit Jean Boissinade Pierre	
407	Morinat Edouard, maire	idem Charnaudac	Rebeyre Antoine, adjoint	
408	Moulier, adjoint	Saignes	Chauvet, C. M.	
409	Moulier Androuine	conseiller d'arrondissement		
410	Moureyg Claude	Délégué de Salins	Delcher André	
411	Mousset Joseph	idem Varoquerieille	Conturie Philippe	
412	Muratet	Roamer S. Mary	Célier	
413	Pivcel François	Ussel	Andrieux Pierre	
414	Olaguol Pierre, M <sup>me</sup>	Payeade	Delorme Vital, conseiller	
415	Ollier Victor	Coret	Chadelat Antoine	
416	Orcayre Jean, maire	La Chapelle Laurent	Groupenot Jacques	
417	Pages Pierre, maire	S. Poncey	Pages Jean, conseiller	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
418	Pailler Jean	délégué de Condat	Raymond Jean Vernet Antoine	
419	Palade, maire	id Vérines & Loubé Robert Etienne		
420	Palis Edmond, maire	{ Pétaine de Mauro Mauro Jules		
421	Papon, maire	{ Somandin, Rabou François		
422	Parlange Charles	{ Pleaux Fan Firmin		
423	Parlange Paulin	conseiller d'arrondissement		
424	Parrasse François	délégué de Sauvat	Robert Antoine	
425	Pascal Pierre	id Molompré Girard Jean		
426	Pauz Jean-Baptiste Henri	conseiller d'arrondissement		
427	Pécaut	délégué de Vicatades Goudal Jean		
428	Pégry, maire	id St Marc Chauvin, adjoint		
429	Pelletier, adjoint	{ Chaliers Roudil Jean		
430	Pellegrin Jean, clerc	{ St Pancy Pages Jean, conseiller		
431	Périer, maire	{ Brageac Herre, adjoint		
432	Périer, maire	Méallet Vignal		
433	Périer Gérard	id St Victor Roustaneau		
434	Peschaud, Mme	Chavagnac Chartel Jean		
435	Peschaud Gabriel	député		
436	Peschaud Bureau, Mme	délégué de La Chapelle d'Agny, Faucheuzy Pierre		
437	Peyrac Alphonse	id Chalvignac Peyrac Anthony		
438	Peyrac Louis	conseiller général		
439	Peyret Louis	délégué de Saint-Martin-Cantalès Lavergne Pierre		
440	Peyron Antoine	id Marcolis Lacoste Urbain		
441	Peyron Camille	{ Pleaux Fan Firmin		
442	Peythieu	{ Augard de Salers Chanut		
443	Peythieu Alphonse	conseiller d'arrondissement		
444	Picard	délégué de Massayes Coltrigeol		
445	Picon Gabriel	conseiller général		
446	Piron Pierre	délégué de Civiers Chambalon Jean Four		
447	Pissavy Jules, adj <sup>t</sup>	id St Bourget Marçant Vidal Félix, conseiller		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placez dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits sous l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
448	Poignet Baptiste	Délégué d'Aurillac	Sylvestre Barnier	
449	Poignet Jean	ibidem Aurillac	Sylvestre Barnier	
450	Loutenay de Fortelle François	conseiller général		
451	Loutier Jean	Délégué de Cayrols	Marroncle Pierre	
452	Poulhès	ibidem Aurillac	Sylvestre Barnier	
453	Lounhet, maire	Dicume	Gaudilhac Antoine, adjoint	
454	Pradier Jean, maire	Leyvaux	Roche Jean, adjoint	
455	Prat Germain	Lacapelle-en-Vézère	Coudere Pierre	
456	Prat Hippolyte	Valuéjols	Marty Joseph	
457	Prat Jean	conseiller d'arrondissement		
458	Priovot Louis Jean Marie Guillaume	Délégué de Soulages	Massebaud Gilbert Auguste	
459	Privat	ibidem Tournac	Aumaral	
460	Puech G.	Montsalvy	Boulougne	
461	Raboisson	Riom-en-Montagne	Cissandun Laurichesse	
462	Rainaldy Auguste, adj <sup>t</sup>	Lauhenc	Belfreux Antoine	
463	Ramond	Arfaches	Bonniol	
464	Ravoux pâtaine, adjoint spécial	Stergues & Malbert	Chéreau Alphonse	
465	Ravoux Jacques	Trizac	Tenolhac Antoine	
466	Ravoux Joseph Emile	Conniac	Madelrieu Pierre	
467	Raynal	Valette	Repuvallet	
468	Raynal, maire	La Mousche	Dumas, adjoint	
469	Raynal-Chagrasse, c.s.	S. Laterrune	Uste Jean, adjoint	
470	Raynal de Cisonnière	Chéglade	Broquin, adjoint	
471	Raynaud, maire	Andelat	Crancher François	
472	Raynaud Pierre	Lavastrie	Louget Alexandre	
473	Régacasse	Vernols	Pichot Antoine	
474	Regimbal, maire	Canavelle	Combes, adjoint	
475	Regimbal, maire	Virargues	Leschaud, adjoint	
476	Remise, maire	S. Reung le Chaudesauge	Vaissade, adjoint	
477	Réniac Jean Léon	Ayrens	Vidal Pierre	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Plier dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
478	Resche, maire	délégué de Montchamps	Marliac, adjoint	
479	Resche Félix, maire	id Siffary le Plain	Aischer Jean, C.M.	
480	Réveillac, adjoint	Mandailles	Irlande Jean	
481	Revel, adjoint	Mouroux	Revel Félix	
482	Révoliac Jean	Telzic	Degoul Noël	
483	Regt Félix	Laroquevieille	Coutvire Philippe	
484	Rieu	S Constant	Vieyres	
485	Rieu Paul	Laroquebrou	Calle	
486	Rigal (de)	Chaudesaignac	Brioude	
487	Rigal Laffren	S Hautier de Maurs	Brennie Hervé	
488	Rigal Guillaume	St sur Léz	Vidalenc Guy Pierre	
489	Riol Charles	conseiller d'arrondissement		
490	Risbal Gabriel	délégué de St Amandin	Rahon François	
491	Risbal Louis	id S Cormuz	Deleruy Sylvain	
492	Rivière Jean	Courmire	Madebieu Pierre	
493	Roche, maire	Moutières	Soulie, adjoint	
494	Roche Antoine, maire	Drugeac	Rigal Augustin, c.	
495	Roche Auguste	Laurie	Farraire	
496	Roche Jean, maire	Laurie	Farraire	
497	Rochemontier (de), maire	Cheylade	Broquin, adjoint	
498	Rocher	Taverolles	Portefair	
499	Rodde	Lugarde	Douhet	
500	Rodde Paul	Stéchan	Amadien Léon	
501	Rodier Guillaume, maire	Valpouze	Job Lierre, conseiller	
502	Rogues Francis	Maurs	Marcenne Louis	
503	Rouquesslane	Rouames St Mary	Celier	
504	Roudil Antoine	S Georges	Chalvet Pierre	
505	Rouquet, maire	Rouciers	Laroque, conseiller	
506	Roussel	Auzers	Raynal de Villeneuve	
507	Roux	Murat	Soulier Chapt	

NOMBRES d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Piècer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés, généralement à les remplir. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
508	Rozière Martin, adjoint	Délégué de Loubaresse	Jouve Etienne, C. M.	
509	Salles Antoine	il	Lierrefort Lafon Jacques	
510	Salsac J. B. <sup>e</sup>		Marchastel Aubert Jacques	
511	Saudrin Albert	conseiller d'arrondissement		
512	Sarraute de Menhieres Louis, maire	Délégué de Lacapelle et Frasse	Berthon Jean	
513	Sauvage Jean Bapt <sup>e</sup>	il	Ségur Montel Antoine	
514	Sclafier de Chabrignac		Rouffiac Vauvo Frédéric	
515	Sériès Jean, maire		Lauze Veinazès Delchen Antoine	
516	Sériès Jean		Mancelles Escalieroux Jean	
517	Serre, maire		Auglande Salers Chaumet	
518	Serres Georges		La Ségalaissière Mistinais François	
519	Servaire, adjoint		Montbautif Brunet Antoine	
520	Servant		Ruines Laporte	
521	Sévestre Pascal	conseiller d'arrondissement		
522	Sol Antoine	Délégué de Meurs	Marcenac Louis	
523	Soubeyre, adj <sup>t</sup>	il	Rauhac Guibal Durand	
524	Soubrier Jules, maire		Bredons Meyniel Guillaume, adjoint	
525	Touchayre, maire		Vabres Achalme, adjoint	
526	Soulier E. C. M.		Clavieres Broncy Jean	
527	Souqual, maire		Génat Darres Saturnin	
528	Souquière Georges	conseiller d'arrondissement		
529	Sudre Géraud	Délégué de Velzic	Deyoul Noël	
530	Galadier de Laspinasse Jean Gabriel	conseiller d'arrondissement		
531	Ceissédré Etienne, maire	Délégué de Loubaresse	Jouve Etienne, C. M.	
532	Ceissédré Firmin	il	S. Etienne de Meurs Meurs Jules	
533	Cerrail Martin		Talcyrac Chabaud Jean	
534	Cible Ernest, maire		S. Bonnet de Marcenat Tidal Félix, clerc	
535	Cible Jacques, adj <sup>t</sup>		S. Bonnet de Salers Serre Jean-Marie, C. M.	
536	Cible Jean		S. Cormin Deleroy Sylvain	
537	Cour (de la)		S. Vincent Vilbouret	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
538	Courde, adjoint	Délégué de Labrouse	Bouygues Joseph	
539	Courdes	id Curillac	Sylvestre Barriére	
540	Cournadre, maire	Beaulieu	Guittard, adjoint	
541	Cournadre, maire	Lugarde	Bouhet	
542	Cournadre	Riom-ès-Montagnes	Lissandier Laurichesse	
543	Cournadre Jacques	Laubrière	Lissandier Jean	
544	Cournadre Jean	Conduet	Raymond Jean Vernet Antoine	
545	Crapenard Paul	conseiller général		
546	Erazit Guillaume	Délégué de St Georges	Chalvet Pierre	
547	Treps Louis	id Lacapelle-Viescamp	Bardy Antoine	
548	Trin Etienne, maire	Viescamp	Puechjean Jean	
549	Trepennat Charles, C.M.	St Anastasie	Chauveranche Pierre, adjoint	
550	Usse, maire	Vézac	Gardes	
551	Usse Gabriel, maire	Carlat	Séréniteys Jean, cours de mfp	
552	Vacarie, maire	Arnaud	Berrière Cyprien	
553	Vacarie Joseph	Cros de Montvert	Estourgis François, adjoint	
554	Vaissade Celestin	St Marie	Vacherette	
555	Vaissière Antoine, maire	Labessette	Luech Félix	
556	Vaissière (de) R.	Anglars de St Poer	Raynal	
557	Vaissières Auguste	St Urcize	Charbonnier Jean Antoine	
558	Valette, adj	Neuvéglise	Bonnefoy François	
559	Valette Baptiste	Lierrefort	Lafond Jacques	
560	Vanel Berthier	Mauris	Maranae Loris	
561	Vaublanc (de), maire	Velret	Lemaré Jean	
562	Vesseyre Jean	Conduet	Raymond Jean Verdet Antoine	
563	Vesseyre Raymond, M <sup>e</sup>	Neuvéglise	Bonnefoy François	
564	Vergne Antoine, adj <sup>t</sup>	Battignac	Delmas Durand	
565	Vergne Jacques, adjoint	La Chapelle Laurent	Croupenat Jacques	
566	Vermenoux, maire	Craudelles	Vigier Adolphe	
567	Vernéjoux, C.M.	Champignac	Hugue, C.M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placez dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
568	Verneyre Guillaume, maire	délégué de Languerie	Gaudilhoy Alphonse, adjoint	
569	Versafuech Jean	il	Labesquette Luech Félix	
570	Versafuech, maire		Prunet Rhôdes Fernand	
571	Veysset Justin	counseiller d'arrondissement		
572	Teyssier	délégué de Menet	Royer	
573	Viallefond Guillaume Auguste	counseiller d'arrondissement		
574	Viards Antoine	délégué de Guécelles	Escalieroux Jean	
575	Vidal, adjt.	il	Le Claux Lubeyre Jean, de Lapeyre	
576	Vidal	Menet	Royer	
577	Vidal Antoine	Plautin Cantalis	Coudere Louis	
578	Vieyres, maire	Quézac	Luech	
579	Vigier Jean, maire	Bonneac	Brun Adolphe	
580	Vigier Jean Pierre	Le Claux	Fau Firmin	
581	Vigneau, conseiller	Quézac	Luech	

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préset, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Aurillac , le 20 Janvier 1900

1597

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

## TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,  
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
	Arrondissement		Aurillac		
	Canton d'Aurillac (Yord)				
	Chaloin	Acceptant	Abel	Acceptant	
	Bouviol	id	Sylvestre	id	
	Poulhès		Garnier		
	Louquet Jean				
	Louquet Baptiste				
	Vauclot				
Aurillac	Angely				
	Courdes				
	Debrieu				
	Lescure				
	Delorme				
	Bert				
Giou de Mamou	Martres Jean	id	Loux Durand	id	
	Bonnefond Félix				
Laroquevilled	Reyt Félix	id	Couturie Philippe	id	
	Mousset Joseph				
Lasalles	Basside maire	id	Privat adjoint	id	
	Fayet François				

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Maudelles	Cheylus, maire Révalhaec, adjoint	acceptant id	Trlaude Jean	acceptant id	
Marmoutier	Terradou, maire Bastide Guillaume	id {	Prax Jean	id	
Horgues de Jordagne	Daval Eudie Taget Guillaume	id {	Gediller Raymond	id	
S. Jules de Jordagne	Cheylus, maire Magne, adjoint	id {	Boncal, camal	id	
S. Simon	Froument, maire Mirande, cer	id {	Mondot	id	
Velvic	Sudre Gérard Revelliac Jean	id {	Degoul Noël	id	
Yollet	Carrier François, maire Costes Auguste, clé	id {	Bouygues Jean	id	
Canton d' Aurillac Sud					
Arpajon	Roussuge Jean, maire Ramond Biard	Accept' id {	Bouniol	id	
Cravettes	Vermenouze, maire Mercadier Hippolyte	id {	Vigier Adolphe	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Jussac	Magis Frédéric, adjoint acceptant Déjou Antoine, maire	✓	Viers Wolfhe	✓	Accept
Labrousse	Blancot, maire Courde, adjt	{ id	Bouygues Joseph	✓	✓
Laucelle	Niards Antoine Srieyss Jean	{ id	Ecolieroux Jean	✓	✓
Premet	Vertefeuille, maire Méral, adjt	{ id	Rhodes Fernand	✓	✓
Reilhan	Chaudron Martin Eugène	{ id	Sérourie	✓	✓
Sainte-Marie-Marmiesse	Bac Auguste Lafourcade Gérard	{ id	Mauhes Isaac	✓	✓
Saint-Paul-des-Landes	Combes, maire Carsac, adjt	{ id	Bourdages Jean	✓	✓
Cestuires-de-Cornet	Crièghe Antoine	✓	Reyt Félix	✓	✓
Vezac	Usse, maire Paveissière, cte	{ id	Gardes	✓	✓
Ytrac	Monraisse, maire Ros. Urbain Bouygues de Lamartine	{ id	Roquetanière Firmin	✓	✓

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Canton de Laroquebrou				
Laroquebrou	Astorgis + Rieu Paul + Beunet	acceptant	Callie	Accepté	
Arnac	Vacarie, maire + Ferg, adjt	id	Bessière Cyprien	id	
Ayrens	Reunie Jean Léon + Desmarie Antoine	id	Vidal Pierre	id	
Crus le Montvert	Tenies Véron, maire + Vacarie Joseph	id	Estarousis François, adjt	id	
Glenat	Dessales Gabriel, adjt + Souqueal, maire	id	Darses Saturnin	id	
La capelle Viscours	Bonnafos (de) Aymar + Creps Louis	id	Bardy Antoine	id	
Montvert	Cantel (de) maire	id	Vagrave, adjt	id	
Piedan	Couthe Eugène, maire	id	Rieu Firmin, adjt	id	
Rouffiac	Selsifer de Chabriac + Gourdy Basile	id	Vauré Frédéric	id	
St Etienne Contalis	Fabrelly (de) Humbert, maire	id	Vagrave Gérard	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
S. Géroux	Mauril Gérard	acceptant	Salabert Maurice	accept <sup>t</sup>	
S. Lautin Caudalis	Pacassague, maire Vidal Antoine	Accept <sup>t</sup> id	Coudere Louis	id	
S. Victor	Lerier Gérard	id	Vautourneau	id	
Siran	+ Pacambre Jean-Bt + Dauche Jean	{ id	Bordes Jean-Bt	id	
Canton de Maurs					
Maurs	Sol Antoine Lebrie Sylvain Vanel Barthélemy Malroux Fémin Labrunie Francis Rogues Francis	acceptant id { id { id	Mercenac Lous	accept <sup>t</sup> id	
Boisset	Clauste Joseph Faubouisse Pierre Lavergne Jacques	{ id { id	Izoulet Antoine	id	
Tournoules	Aymard, maire	id	Molenaït	id	
Leynhac	Ginalhac, maire Bardy, Victor	{ id { id	Bouquier, adj <sup>t</sup>	id	
Montmurat	Lescure Leopold	id	Denuits Jean-Bapt <sup>t</sup>	id	

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenues.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mouroux	+ Carrère, maire + Revel, adjoint	Accept <sup>t</sup> id	Revel Félix { Luech,	Accept <sup>t</sup> id	
Quézac	Vieyres, maire Viguerie, Cons le	id {	Luech,	id	
Roujiers	+ Rouquet, maire	id	Laroque, Cons le	id	
S <sup>t</sup> Antoine	Bardy, maire	id	Chauvac, adj <sup>t</sup>	id	
S <sup>t</sup> Constant	Belcaire Rieu	id {	Vieyres	id	
S <sup>t</sup> Etienne de Maurs	+ Lelis Edouard, maire Ceisséde Firmin	id {	Mauras Félix	id	
S <sup>t</sup> Julian de Courtau	Crauste, maire	id	Lascroix adjoint	id	
S <sup>t</sup> Martin de Maurs	Alléguaïde, maire Rigal Cyprien	id {	Thermie Henri	id	
Crionrou	Amal, maire	id	Fiches, adjoint	id	
<i>Canton de Montsalvy</i>					
Montsalvy	? Fournier Victor Luech G	Accept <sup>t</sup> id	Boulvayre	Accept <sup>t</sup>	
Calvinet	Bonnafos (a) le baron Grasset Victor	id {	Dalat Auguste	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bastanouze	Combelles Pierre futur. Accepté Turrière Jean Félix id		Aurière Gérard Accepté		
Faujac	+ Loubière maire - Ardeneuve (S) de Cizac adjoint	{ id	Croixet Pierre Juste id		
Vabessette	+ Vaissière Antoine maire + Versafuech Jean	{ id	Luech Félix id		
Vacapelle del Fraine	Serrauste de Meuthens Louis maire	id	Berthouet Jean id		
Vacapelle-en-Vézère	+ Prat Germain	id	Couderc Pierre id		
Ladinhac	+ Maffre Gérard Hippolyte - Escarbet Antoine	{ id	Cayrols Jean id		
Lapeyrouse	+ Lacaouon Pierre maire + Bastié Jean adjt	{ id	Rigal Hippolyte Clém id		
Leucamps	+ Crin Etienne maire - Viphouche futur. adjt	{ id	Luech Jean Jean id		
Rouffy	+ Lamouroux Alexandre + Delmas Pierre	{ id	Bauharet Baptiste id		Elections attaquées et invalidées
Sauvage Veinages	+ Sériès Jean maire	id	Delcher futur. id		
Senegueras	+ Manhes maire + Delrieu adjoint	{ id	Cros, conseil id		

NOMS DES COMMUNES, (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cessières-les-Bouliès	Telquier (x) Urbain, maire acceptant Telquier (x) Urbain, adj <sup>t</sup>	id	Delhostal Jean, C <sup>e</sup> adj <sup>t</sup>	Accept <sup>t</sup>	
Vieillevie	Cazeau Jean, futurine Auguste Fournier Jean, futurine	{ id	Bruel Jean-R <sup>e</sup> te	id	
<i>Canton de St Cernin</i>					
S <sup>t</sup> Cernin	Dolbos futurine acceptant Cible Léon Rispal Louis	{ id	Delcroix Sylvain	id	
Fric-Englands	Depu Francis Mayenobe Eugène	{ id	Mallet Eugène	id	
Grigols	Lavastrière Louis	id	Nozières	id	
S <sup>t</sup> Cergues de Malbat	Tressigny Jean, maire Raoux Antoine, adjoint spécial	{ id	Cheynel Alphonse	id	
S <sup>t</sup> Illede	Bruel, maire Carles, adjoint Linguallere Romain	{ id	Roudergue Gérard	id	
Courrentrier	Latournerie Frédéric maire	id	Peyrasset Jacques, adj <sup>t</sup>	id	
<i>Canton de St Mamet</i>					
S <sup>t</sup> Mamet la Salvetat	Malarvial Basile accept <sup>t</sup> Mas Albert Lavergne Benoît	{ id	Scher Hippolyte	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cayrols	Loutier Jean	Accept <sup>t</sup>	Marroncle Pierre Accept <sup>t</sup>		
La Ségalassière	Serres Georges	id	Moissinae François	id	
Marcolès	Peyroux futouin Tunières (S) Roger Cantournet Théodore	{ id	Lacoste Urbain	id	
Oups	Palaurie maire Grave adjoint	{ id	Cambois Jean	id	
Parlan	Gardalaquet maire Darses Firmin	{ id	Vibres futouin	id	
Pers	Vaccare Jean Mathieu Geraud	{ id	Merlet Leon	id	
Roumous & Mary	Auratet Roquessclau	{ id	Celier	id	
Roumigoux	Barrière Jean Pierre	id	Guines (de) Honoré	id	
S' Sawy	Gardes, maire Darses, adjoint	{ id	Gardes Jean B <sup>e</sup>	id	
Vitrac	Miramont Farques (V <sup>te</sup> ) Chauumont Charles	{ id	Charbounel Joseph	id	
			Canton de Vic		

NOMS DES COMMUNES. <small>CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenues.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Canton de		Vic sur Cère		
Vie sur Cère	Delbos Pierre Degout Pierre Rigal Guillaume	Accept <sup>t</sup> ref	Vidalanc Jean, Pierre {	Accept <sup>t</sup>	
Bardailhac	Fabre futaine, maire	id	Fabre Joseph, fermier	id	
Carlat	Usse Gabriel, maire Cibie Guillaume, adjoint	{ id	Sémécys Jean, Cor <sup>mal</sup>	id	
Cros de Ronergue	Bastide Jean Ladoux Guillaume	{ id	Chériol <sup>s</sup> Julien	id	
Four. sous. Mouyse	Giffuel futaine	id	Loubeyre Jean	id	
Laillols	Combourieu, maire Boyer, Ch <sup>e</sup>	{ id	Aialet Joseph, Ch <sup>e</sup>	id	
Polminhac	Delmas Aulhac (d')	{ id	Ramond	id	
Rauhac	Fabre, maire Loubeyre, adj <sup>t</sup>	{ id	Gubel Bertrand	id	
S <sup>t</sup> Clément	Fabre futaine, maire	id	Michel Guillaume	id	
S <sup>t</sup> Etienne de Carlat	Aoust de Rouvèze Gaston	id	Berthieu Pierre, Soint	id	

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
S. Jacques du Blé.	Desprats Louis, maire Accept <sup>t</sup> Mauhes Léon, adjoint id		Lechaud Louis Martin, Accept <sup>t</sup> counsellor		
Chizac	Bouhoure, maire id Layolle Jean, conseiller Degoul Jean, conseiller		Lagès Pierre, counsellor id		

NOMS DES COMMUNES. [CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.]	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Arrondissement de Mauriac				
	Canton de Mauriac				
Mauriac	Meylheuc Antoine      Accept <sup>1</sup> Meydieu Gabriel      id Liquicherre Adolphe Chalvignac Eugène Megemond Hippolyte Chabrier Paul Cubon Charles Dufayet André Delmas Eugène	{ } { } { } { } { }	Vignal Joseph      Accept <sup>1</sup> Lafarge Jean      id	{ }	
Arches	Comel Marcellin      id Delbec Jean	{ }	Breuil René      Accept <sup>1</sup>	{ }	
Auzers	Roussel      id Auzers (baron d')	{ }	Lagnat de Lassouière      id	{ }	
Chalvignac	Liprac Alphonse      id Vasconbes Justaine avocat	{ }	Liprac Anthony      id	{ }	
Drugeac	Roche Justine, veuve      id Lassalle Camille C.	{ }	Rigal Augustin C.      id	{ }	
Falypac	Serrail Martin      id Marche Pierre	{ }	Chabaud Jean      id	{ }	Election annulée et annulée

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Méallet	Lerier, maire Boutin, adjt	Accept <sup>t</sup> id	Vignal	Accept <sup>t</sup>	
Moussages	Licard Alsac	{ id	Colthiégeol	id	
Salins	Mourguy Claude	id	Delcher André	id	
Souvigné	Chaumeil Paul François	id	Meylhuec Jean	id	
Le Vigan	Delfeuch Léopold Dufayet Frédéric	{ id	Albessard Jules	id	
Canton de Champs					
Champs	Gaucher, maire Touze, adjoint Burif Antoinette, clé	Accept <sup>t</sup> id	Guillard Pierre	id	
Beaulieu	Coumadre, maire	id	Guillard, adj <sup>t</sup>	id	
Vanobre	Couvert, maire Coumadre Jacques Gauthier François	{ id	Eysandier Jean	id	
Marchal	Ambillard François Moins Jacques	{ id	Besson Jean, adj <sup>t</sup>	id	Elections annulées et annulées
Crémouille	Genest Henri, 5 <sup>e</sup> de maire Moins Frédéric Joseph, décl	{ id	Moins, C. et al	id	La nouvelle élection du g. de maire a été annulée le même résultat

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenues.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Canton de Pleaux		Pleaux		
Pleaux	Larlaige Charles Leyron Camille Vigier Jean Pierre	accept <sup>t</sup> id }	Fau Fernand	accept <sup>t</sup>	
Ally	Manteil Jean-B <sup>e</sup> Jarrige Antoine	id }	Mollat Joseph	id	
Barriac	La Targe (de) Henri	id	Armand Jean Louis	id	
Bragac	Perier maire	id	Besse adj <sup>t</sup>	id	
Chaussenne	Marche Pierre adj <sup>t</sup> Vachage Odon maire	id }	Tiliol Augustin	id	
Drugeac	Fayet futaine	id	Tesq Eugène	id	
Eswailles	Lafarge Julian	id	Broc Jacques	id	
Laufigac	Courbebaisse Joseph maire Belbos futaine adjoint	id }	Escudie Gérard C.M	id	
S <sup>t</sup> Christophe	Bernis Eugène maire Bonhoure Charles	id }	Sarret Jean	id	
S <sup>t</sup> Eulalie	Bourlange maire Chauvel adjoint	id }	Lubbe C <sup>er</sup> adj <sup>t</sup>	id	
S <sup>t</sup> Martin Lautalis	Peyret Louis Carige Etienne	id }	Lavergne Pierre	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Courriac	Lauroux Joseph Emile Rivière Jean	Acept <sup>t</sup> id	Madelrieu Pierre Accept <sup>t</sup>		
	Canton de Riom				
Riom-ès-Montagnes	Cournadre Julien Bourgeade Barbier Raboisson Mathieu	Acept <sup>t</sup> id id id id id	Cissaudier Laurichesse	Acept <sup>t</sup> id	
Apchon	Bulit futonne Rodde Paul	id	Amadieu Léon	d	Elections attaquées et validées
Collaudre	Dumas Clément d <sup>r</sup> Charicelle Louis	id	Chalvignac Joseph	id	
Menet	Vidal Joucoux Veysseir	id id id	Royer	d	
S. Etienne	Chevalier du Fan Henri Benoît Guillaume	id id	Dubois Jacques	id	
S. Hippolyte	Chabrol, maire Albessard, adjoint Monteil futonne Bouchy Félix Roux Jacques	id id id id id	Roux Jean B <sup>e</sup> Tenolhae futonne	d d	
Crizac					

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSEERVATIONS.
Valette	Raynal Laurichesse	Accept <sup>t</sup> id	Rouvelot	Accept <sup>t</sup>	
<i>Canton de Saignes</i>					
Saignes	Moulier, adjoint Benoit, conseiller m <sup>me</sup>	Accept <sup>t</sup> id	Chauvet, C. M <sup>me</sup>	Accept <sup>t</sup>	
Antignac	Laurichesse Gustave Georges Antoine	id	Gendre François	id	
Bailliquac	Verque Antoine, adj <sup>t</sup> Antignac Joseph	id	Delmas Durand	id	
Champagnac	Chadefaux, maire Chatoulier, C. M <sup>me</sup> Vernepoux, C. M <sup>me</sup>	id	Hague, C. M <sup>me</sup>	id	
Chartel Marlhae	Rouchy, maire Chalvignac, cl <sup>r</sup>	id	Rouchy, cl <sup>r</sup>	id	
La Mouselle	Raynal, maire Bernard Rémy	id	Dumas, adjoint	id	
Madie	Dalmas	id	Revel	id	
S. Pierre	Chavaillon, maire Chavaillon Jean B <sup>t</sup>	id	Marche Jean, C. M <sup>me</sup>	id	
Sauvast	Benoit Jacques Parrasse François	id	Robert Antoine	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Véretz	Vaublanc (de) maire Jesmelin J. H.	Accept <sup>t</sup> id	Lemaret Jean Boyer Léger	Accept <sup>t</sup> id	
Reynier	Brun Pierre	id	Boyer Léger	id	
Ydes	Basset, maire Besse, adjoint Ladervie, conseiller	id id	Douhait	id	
Canton de Salers					
Salers	Celarier Maigne	Accept <sup>t</sup> id	Fouilhoux	Accept <sup>t</sup>	
Anglards	Serre, maire Maury, adjoint Leythieu	id id	Chauvet	id	
Tautavel	Fayet (de) la Cour Mulet (Cte de) adj <sup>t</sup>	id id	Chatounier Christophe	id	
Le Falgaux	Xavergne Emile Borderie Jean	id id	Serre	id	
Le Fou	Fayot, maire	id	Liganiol Antoine	id	
Le Voulmeix	Dupuy Barthélémy Bac, adj <sup>t</sup>	id	Racoux Antoine, coll.	id	

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenues.)</small>	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint Bonnet	Cible Jacques, adjt Chevalier futouin, C.M.	Accepté id	Serre Jean Marie C.M. Accepté id		
Saint Chamaud	Coudere de Saint Chamaud maire Lavialle Antoine	id	Tourual Joseph	id	
Saint Martin Valméroux	Maisonneuve futouin Rouy futouin Jean	id	Barbet Maurice	id	
Saint Paul de Salles	Vafarge (de) Charles Magne, adjoint	id	Rouquier Edouard	id	
Saint Projet	Vapeyre Auguste, maire Varou Jubin, C.M. al	id	Lagreffol Félix, adjt	id	
Saint Rémy	Epinouse Pierre C.M.	id	Meyniat Henri C.M.	id	
Saint Vincent	Vafarge Cour (de la)	id	Villebouef		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Murat	Arrondissement de Murat				
	Canton de Murat				
Bardoul	Soulair	acceptt			
Roux	Chapet	id			
Camboulives					
Gauthier					
Delage					
Gouret					
Bredous	Soubrier Jules, maire	id	Meyniel Guillaume, adjoint	id	
	Bénassy Félix, C.M.				
Cellas	Mallet, maire	id	Soubrier Jean	id	
	Marsal, adjoint				
Chatinargues	Boyer, maire	id	Crévat Etienne	id	
	Aubrion, adjoint				
Chartet-sur-Murat	Bos Alphonse, M <sup>me</sup>	id	Colle Jean	id	
Chavagnac	Lescand, M <sup>me</sup>	id	Chartel Jean	id	
Chayla	Rochemontier (de), maire	id	Groquier, adjoint	id	
	Rouynal de Cissouière				
Dième	Lounhet, maire	id	Gaudilhon Antoine, adj <sup>t</sup>	id	
	Bellac, C. M <sup>pat</sup>				

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenues.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
La Chapelle d'Agouy	Leschaud Durand Mme Accept <sup>t</sup>		Fauillay Pierre	Accept <sup>t</sup>	
Laveissac	Combès futaine id		Delcher Pierre	id	
Laveissière	Chassang, maire id Meguill, adj <sup>t</sup>		Coudert Pierre	id	
Laviprie	Vernayre Guillaume maire	id	Gaudillay Alphonse, adjoint	id	
Le Chaux	Laverque, maire Vidal, adj <sup>t</sup>	id	Loubeyre Jean de Lapeyre	id	
Neuviagues	Delrieux Gibert	id	Hugon	id	
Vivargues	Regimbal, maire	id	Leschaud, adj <sup>t</sup>	id	
Canton d' Allanche					
Allanche	Colaudre Gayfier (de) Corque Baptiste	Accept <sup>t</sup> id	Devèze futaine	id	
Chaut	Aweber Jean Pierre, maire	id	Veyroud Gabriel	id	
Charmesac	Prinot Edouard, maire	id	Ribeyre futaine, adj <sup>t</sup>	id	
Joursac	Delbet Privat	id	Almard	id	

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)</small>	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Vaudreysat	Fantolive, maire	Accept <sup>t</sup>	Brugeronne Henri, adj <sup>t</sup>	Accept <sup>t</sup>	
Leyresse	Cousseraud, maire Bevèze Jean, de Lamproe	id }	François Antoine	id	
Pradiers	Brugeronne, maire Brugeronne, adjoint	id }	Glaize, conseiller	id	
Sté Anastasie	Albaret Jean, maire Crophenat Charles, C.M.	id }	Krauseroché Pierre adjoint	id	
S. Saturnin	Dellac, maire Reynal Chagnave C.M.	id }	Uste Jean, adj <sup>t</sup>	id	
Segur	Royer, maire Sauvage Jean Bapt <sup>e</sup>	id }	Auteil Antoine	id	
Vernols	Regheasse	id	Lichot Antoine	id	
Vézé	Charverse Gérard Bastide, adj <sup>t</sup>	id }	Lichot, maire	id	
<u>Canton de Marcenat</u>					
Marcenat	Cornet Lucien	Accept <sup>t</sup>	Chauvat Félix	Accept <sup>t</sup>	
	Girou Antoine	id	Meunier Jacques	id	
	Andraud Pierre				
	Arnould Benoît				
	Delbos Léon				
	Maige Pierre				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenues.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Chauterelle	Dalmas Jean, maire Dalmas Jacques, adjt	Accepté id	Barbat Pierre Barbat Pierre	Accepté id	
Coudat	Bijet Hippolyte Cournadre Jean Ladlier Jean Vasseyre Jean Talgaour Jean Foretier Jean Pierre	{ id { id	Raymond Jean Vernot Antoine	{ id	
Lugarde	Cournadre, maire Rodde	{ id	Douhet	{ id	
Marchastel	Salsac J. Bte Chauvin Jacques	{ id	Aubert Jacques	{ id	
Moutbouyif	Servaire adjoint Flagel p'toize C.M. Moutbouyif	{ id	Brunet p'toize	{ id	
Montgreleix	Guerin adjt Aupilal, maire	{ id	Boyer Michel	{ id	
S <sup>t</sup> Amaudin	Lafos, maire Rispal Gabriel	{ id	Rahon François	{ id	
S <sup>e</sup> Bouzet	Cible Ernest, maire Lissavy Jules, adjt	{ id	Vidal Félix, C <sup>la</sup>	{ id	

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
			<i>S<sup>t</sup> Flour</i>		
			<i>Canton de S<sup>t</sup> Flour (Yord)</i>		
<i>S<sup>t</sup> Flour</i>	Malafosse Léon      Crégit Jean Daude Auguste      id      Boissonnade Pierre Chabanier Auguste, adjoint Delort Jean, adjoint Dout Léon Monteil Louis Tolloppe René Delorme Jean Dufour Jean B <sup>e</sup>	accept <sup>t</sup> id	{ Crégit Jean Boissonnade Pierre	accept <sup>t</sup> id	
<i>Audelat</i>	Raynaud, maire Buchon, adj <sup>t</sup>	id	{ Craucher François	id	
<i>Auglards</i>	Vaissière (de) R.	id	Ragual	id	
<i>Coltines</i>	Granet futaine, maire Desfond Jean	id	Chassang Jean	id	
<i>Couey</i>	Ollier Victor	id	Chadelat futaine	id	
<i>Lastic</i>	Brugeire Jean	id	Bache Frédé	id	
<i>Métières</i>	Roche, maire	id	Soulie, adjoint	id	
<i>Mouthaub</i>	Resche, maire	id	Marliac, adjoint		

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Requistaes	Lombard François	Accept <sup>t</sup>	Bouenpaut	Accept <sup>t</sup>	
Roffiac	Marliat Pierre Mallet Antoine	{ id	Millot Jean	{ id	
S. Georges	Craiz Guillaume Roudel Antoine	{ id	Chalvet Pierre	{ id	
Euziat	Marliat, maire Barthomeuf, adj <sup>t</sup>	{ id	Cestac Jean-Bapt <sup>t</sup>	{ id	
Civiers	Piron Pierre	{ id	Chambaron Jean Flav <sup>t</sup>	{ id	
Vabres	Souchayre, maire	{ id	Achalme, adj <sup>t</sup>	{ id	
Vieillespesse	Chausson, maire Roger, adj <sup>t</sup>	{ id	Jasselin, clerc <sup>t</sup>	{ id	
<hr/> Canton de St Flour (Sud)					
Alleuze	Cussac Pierre, maire Accept <sup>t</sup> Courvois François, adj <sup>t</sup>	{ id	Miranmont J <sup>e</sup> Bte { id	accept <sup>t</sup>	
Cussac	Bourgeat, maire	{ id	Sagette, adj <sup>t</sup>	{ id	
Levestrie	Raynaud Pierre Ambierle futaine	{ id	Louget Alexandre	{ id	
Les Cernes	Ebrat, maire Chabanette, adjoint	{ id	Louderoux	{ id	

NOMS DES COMMUNES. CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Neuveglise	Vesseyre Raymond M <sup>r</sup> Accept <sup>t</sup> Valette, adj <sup>t</sup> Giraldon Eugène	{ id }	Bonnefoy François Accept <sup>t</sup>		
Pauliac	Morly, maire Baduel, Cl. M <sup>r</sup>	{ id	Charbonnel, adj <sup>t</sup>	{ id	
Sérars	Laujac Pierre, maire	{ id	Chatting Jean. C.M.	{ id	
Canavelle	Reguibal, maire	{ id	Combes, adj <sup>t</sup>	{ id	
Ussel	Nicel François	{ id	Audrieux Pierre	{ id	
Valuéjols	Prat Hippolyte Daudé Jean	{ id	Marty Joseph	{ id	
Villedieu	Chabret Louis, adj <sup>t</sup> Delcroz Jean B <sup>e</sup> t	{ id	Besse Jean	{ id	
<u>Canton de Chaudesaigues</u>					
Chaudesaigues	Ginisty Bonnafoux Rigal (de)	accept <sup>t</sup> { id	Briandé	accept <sup>t</sup>	
Intérieux	Merchadier Jean, M <sup>r</sup>	{ id	Noal, adj <sup>t</sup>	{ id	
Deux-Verges	Antony Pierre	{ id	Suury Pierre Jean	{ id	
Epinastre	Jalbert, maire	{ id	Paillet Jean B <sup>e</sup> t	{ id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Jabrein	Gilbert, maire	accepté	Gilbert, adj <sup>t</sup>	accepté	
La Trinitat	Bical, Joseph, maire	id	Mariniac, adj <sup>t</sup>	id	
Lientades	Martin, maire Péroul	{ id	Gondal Jean	id	
Manunes	Bouttege Guillaume	id	Charlaic Jean	id	
S <sup>t</sup> Martial	Brun Jean, M <sup>me</sup>	id	Lodergue Jean, adj <sup>t</sup>	id	
S <sup>t</sup> Rémy	Remise, maire	id	Vassade, adj <sup>t</sup>	id	
S <sup>t</sup> Urcize	Costeroste Jean Vauziers Auguste	{ id	Charbonnier Jean futur	id	
Sarras	Besse Pierre	id	Labidon Pierre Coudere Pierre	id	Elections attaquées et annulées.
Canton de Massiac					
Massiac	Bec Martin Berthuy Guillaume Fabre Antoine	accepté id {	Filiol Antoine	id	
Aurac	Marchez, C <sup>e</sup> Mal Chambon, C. M.	id {	Delbos, C. M.	id	
Bonneac	Vigier Jean, maire Boumet Gérard	id {	Brun Adolphe	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ferrières-Saint-Mary	Avenay, maire { Chabassier	accept <sup>t</sup> id	Crombroux Pierre { Crouzet Jacques	Accept <sup>t</sup> id	
Lochapelle Laurent	Dreyfus Jean, maire { Verque Jacques, adj <sup>t</sup>	id	Crouzet Jacques	id	
Laurie	Roche Jean, maire { Roche Auguste	id	Farrarie	id	
Leysvaux	Pradier Jean, maire	id	Roche Jean, adj <sup>t</sup>	id	
Molières	Braudot Aimé { Fabre Alexandre	id	Jouve Antoine	id	
Moucoufizé	Chastel Pierre Emile { Pascal Pierre	id	Gérard Jean	id	
Saint-Pierre-le-Pin	Apcher Pierre, adj <sup>t</sup> { Resche Félix, maire	id	Apcher Jean, cl <sup>r</sup>	id	
Saint-Loucay	Pagès Pierre, maire { Léglisy Jean, cl <sup>r</sup>	id	Pagès Jean, cl <sup>r</sup>	id	
Valgouze	Rodier Guillaume, maire	id	Job Pierre, cl <sup>r</sup>	id	
Canton de Pierrefort					
Pierrefort	Valette Baptiste { Salles Antoine	Accept <sup>t</sup> id	Laforêt Jacques { Lafond Jacques	Accept <sup>t</sup>	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bregeons	Delcher Pierre Malmezet François	accept <sup>t</sup> id	Cayrol Jean Marie	accept <sup>t</sup>	
Cezens	Fournier, maire Chauzon Georges	{ id	Chartang Jean	id	
Gourdieges	Meunier	id	Delpuech Jean	id	
La Capelle - Barres	Mouyou Pierre, maire	id	Cadlefer Joseph, adj <sup>t</sup>	id	
Malbo	Voussert Catelme, maire Amelkand, adjoint	{ id	Meignac. C. M.	id	
Marillac	Voussert, maire	id	Delfkeil suff <sup>t</sup>	id	
Oradour	Chartang Auguste Boumet Antoine	{ id	Bourquet Charles	id	
Paulhenc	Chantal Antoine, M <sup>r</sup> Rainaldo Aug <sup>t</sup> , adj <sup>t</sup>	{ id	Delpuech Antoine	id	
S <sup>e</sup> Marie	Vaisseade Célestine	id	Vacheresse	id	
S <sup>e</sup> Martin - rous - Vigouroux	Loussert Fournier	{ id	Valat	id	
Canton de Ruines					
Ruines	Servant Courtial	accept <sup>t</sup> id	Leporte	accept <sup>t</sup>	

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bourronvilles	Crozat Jacques, maire accepté		Chauvard, adj <sup>t</sup>	accepté	
Celaux	Bonnafoux	id	Nicolaux	id	
Charlers	{ Amarger, maire id Lelissier, adjoint }		Raudel Jean	id	
Chazelles	Vacraix Louis	id	Rayeade Vital	id	
Clavières	{ Hugon François, maire id Soudier E. C.M.		Bronney Jean	id	
Faverolles	{ Rocher id Alliston }		Portefax	id	
Lorcières	{ Leissédré, Célestin, adjoint id Courtarel Estève. C.M.		Chassang Barthélémy C.M.	id	
Loubressac	{ Leissédré Etienne, maire id Rozière Martin, adjoint }		Jouve Etienne C.M.	id	
Rageade	Olaguet Pierre M <sup>r</sup> e	id	Delorme Vital C.M.	id	
S <sup>t</sup> Just	{ Bertrand Vital id Frusse Jean B <sup>t</sup>		Leissédré Jean	id	
S <sup>t</sup> Marc	Pelegrin, maire	id	Chauviac, adj <sup>t</sup>	id	
Soulages	Prevost Louis Jean Marie Guillaume	id	Oppenbauf Gilbert Auguste	id	

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenues.)</small>	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Védrines St Voup	Palache, maire	acceptant	Robert Etienne	acceptant	

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A *Amiens*, le *31 Dicembre 1899.*

*16/9/*

DÉPARTEMENT  
du Cantal

ANNEXE  
à la circulaire  
du 11 décembre 1899.

N<sup>o</sup> 3  
MODÈLE N<sup>o</sup> 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT DU 1<sup>er</sup> BUREAU DE VOTE.

(N<sup>o</sup>s. 1 à 299 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira ~~sur~~ les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Abel Antoine counsellor général		B			
2	Tiguerfesse Adolphe délégué Mauriac		B			
3	Albaret Jean, maire délégué St Anastasie		B			
4	Albessard, adjoint délégué St Hippolyte		B			
5	Albiston délégué Taverolles		B			
6	Altheim, adjoint délégué Chalinargues		B			
7	Allegueude, maire délégué St Laurent-de-Maurs		B			
8	Alsac délégué Maussages		B			
9	Alsac Pierre counsellor général		B			
10	Amarger, maire délégué Chaliers		B			
11	Ambierle Antoine délégué Lavastrie		B			
12	Amblard François délégué Marchal		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Amelhaud, adjoint délégué Malbo		B			
14	Andraud Guillaume conseiller d'arrondissement		B			
15	Andraud Pierre délégué Marceau		B			
16	Angely, délégué Aurillac		B			
17	Antignac Joseph délégué Bastignac		B			
18	Antony Pierre délégué Deux-Verges		B			
19	Antirayques Jean conseiller d'arrondissement		B			
20	Aoust de Rouvire Gaston, délégué St-Etienne-de-Carlat		B			
21	Apcher Pierre, adj. délégué St-Mary-le-Plain		B			
22	Ardeber Jean Pierre, M <sup>me</sup> délégué Chauvet		B			
23	Ardeune (s') de Coizac Albert délégué Lunel	Crozier J. Sene Justyn Suppliaur	B			
24	Arnal, maire délégué Le Crinière		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Arnaud Renoult délégué Marceau		B			
26	Astorgis délégué Laroquebrou		B			
27	Aulhac (s') délégué Polminhac		B			
28	Aurière Jean Félix délégué Cassaniouze		B			
29	Augers (baron, d') délégué Augers		B			
30	Auzolle Jean, conseiller délégué Chiezac		B			
31	Aveuin, maire délégué Ferrières St Mary		B			
32	Aymard, maire délégué Tournoüles		B			
33	Bac Auguste délégué Lousac de Marmiésse		B			
34	Bac, adj <sup>t</sup> délégué Le Vaulmier		B			
35	Baduel Alexis conseiller général		B			
36	Baduel, Cl <sup>e</sup> M <sup>p</sup> al délégué Paulhac		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Baduel délégué Murat		B			
38	Barbier délégué Riom. es. Montagnes		B			
39	Bardy, maire délégué St Antoine		B			
40	Bardy Victor délégué Leynhac		B			
41	Barrière Jean Pierre délégué Roumégoux		B			
42	Barthomeuf, adj. délégué Calizat		B			
43	Basset Pierre conseiller d'arrondissement	B	B			
44	Basset, maire délégué Ydes		L			
45	Bastid Adrien conseiller général		B			
46	Bastid Henri conseiller général		B			
47	Bastid Jean, adjoint délégué Lapeyrugue		B			
48	Bastide Guillaume délégué Marmauxac		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Bastide Jean délégué Cres de Ronseigne	Oberizols	B			
50	Bastide, adj. délégué Veze		B			
51	Bastide, maire délégué Lascelles		B			
52	Bec Martin délégué Malliac		B			
53	Bénassy Félix, coll. délégué Bredous		L			
54	Bennet délégué Paroysenbroue		B			
55	Benoit, conseiller m <sup>el</sup> délégué Saignes		B			
56	Benoit Guillaume délégué St Etienne de Riom		B			
57	Benoit Jacques délégué Sauvast		B			
58	Bergounhon Jean Louis conseiller d'arrondissement		B			
59	Bernard Rémy délégué La Mouschie		B			
60	Bert délégué Avillac		L			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Bert Alfred conseiller général		B			
62	Berthuy Guillaume délégué Malline		B			
63	Bertrand Vital délégué St Just		B			
64	Bessarie délégué St Constant		B			
65	Besse, adjoint délégué Ydes		L			
66	Besse Pierre délégué Sarrus		B			
67	Biard délégué Arpajon		B			
68	Bical Joseph, maire délégué La Criniat		B			
69	Bizet Hippolyte délégué Coudat		B			
70	Blanc Lyon conseiller général		B			
71	Bleucot, maire délégué Labrouste		B			
72	Bonfard Claude conseiller d'arrondissement		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Bonhoure, maire délégué Griezac		B			
74	Bonhoure Charles délégué St Christophe		B			
75	Bounafé Félix délégué Giou-de-Mauou		B			
76	Bounafos (de) le baron délégué Calvinet		B			
77	Bounafos (de) Aimar délégué Lacapelle-Viescamp		L			
78	Bounafoux délégué Celaux		B			
79	Bounafoux délégué Chaudesaigues		B			
80	Bounafoux Albert Charles conseiller d'arrondissement		B			
81	Bounet délégué Mirat		B			
82	Bounet Octaine conseiller d'arrondissement		B			
83	Bounet Octaine délégué Gradour		B			
84	Bounet Gérard délégué Bounac		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Bonnet Henri conseiller général		B			
86	Bony Antonin Jean délégué St Martin - Valmeroux		B			
87	Borderie Jean délégué Le Falgaux		B			
88	Bory Armand conseiller général		B			
89	Bos Alphonse, M <sup>me</sup> délégué Chartet sur Merat		B			
90	Bos Urbain délégué Yrac		B			
91	Bouchy, maire délégué Chartel-Malzieu		B			
92	Bouchy Félix délégué Crizac		B			
93	Bourriol délégué Aouillac		B			
94	Bourgeade, délégué Riom - es Montagnes		B			
95	Bourlange, maire délégué Ste Eulalie		B			
96	Bousquet, maire délégué Crustac		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Boussuge Guillaume délégué Maurines		B			
98	Boussuge Jean, maire délégué Ariafayon		B			
99	Boutin, adj <sup>t</sup> délégué Meallet		B			
100	Bouygues de Lamartine délégué Ythac		B			
101	Boyer, maire délégué Chalinargues		B			
102	Boyer, c <sup>te</sup> délégué Pailherols		B			
103	Boyer, maire délégué Seyne		B			
104	Boyer, adj <sup>t</sup> délégué Vieillesse		B			
105	Brandon, Annat délégué Molèdes		B			
106	Bruel, maire délégué St. Hilaire		B			
107	Brugière Jean délégué Lastic		B			
108	Brugerolle, maire délégué Pradiers		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Brugeolle, adj <sup>t</sup> délégué Pradiers		B			
110	Brun Fernand député		B			
111	Brun Georges conseiller d'arrondissement		B			
112	Brun Jean, M <sup>me</sup> délégué St Martial		B			
113	Brun Pierre délégué Veyrières		B			
114	Buchon, adj <sup>t</sup> délégué Andelat		B			
115	Bulit Autouin délégué Aischon		B			
116	Camboulives délégué Murat		B			
117	Cauviac Pierre, maire délégué Seriers		B			
118	Cantell (de), maire délégué Montbert		B			
119	Cautournet Théodore délégué Marcolès		B			
120	Cardaliaget, maire délégué Parlan		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Carles, adjoint Délégué St Alide		B			
122	Carrier François, maire Délégué Yolot		B			
123	Carrierie, maire Délégué Mauroux		B			
124	Cartac, adjoint Délégué St Paul des Landes		B			
125	Caudre, maire Délégué St Julian-de-Courtaac		B			
126	Cauette Joseph Délégué Bouisset		B			
127	Cazals Noël Défunté		B			
128	Cazeaux Jean Justine Auguste Délégué Vieillevire		B			
129	Célanier Délégué Salers		B			
130	Chabassier Délégué Ferrières-Saint-Mary		B			
131	Chabanette, adjoint Délégué Les Cernues		B			
132	Chabaniere, adjoint Délégué St Flour		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Chabot Jean suppléant Talegrave		B			
134	Chabrier Paul délégué Auriaac		B			
135	Chabrol, maire délégué St Hippolyte		B			
136	Chadefaux, maire délégué Champhagnac		L			
137	Chaloin délégué Auriaac	Sylvestre Suppléant	B			
138	Chalvet Louis, adj. délégué Villedieu		B			
139	Chalvignac, Cl <sup>r</sup> délégué Chastel Muriac		B			
140	Chalvignac Eugène délégué Mauriac		B			
141	Chambon, C. M. délégué Auriaac		B			
142	Chancel, adjoint délégué St Eulalie		B			
143	Chandon, délégué Reilhac		B			
144	Chanson, maire délégué Viellespesse		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
145	Chauzon Antoine conseiller général		B			
146	Chauzon Georges délégué Cezens		B			
147	Chauzel Antoine, M <sup>me</sup> délégué Paulsen		B			
148	Charvesse Gérard délégué Véze		B			
149	Chassang, maire délégué Xavestrière		B			
150	Chassang Auguste délégué Gradour		B			
151	Chastel Pierre Emile délégué Molomfize		B			
152	Chatoumer, C. M. délégué Champagnac		B			
153	Chaumeil Jacques délégué Marchastel		B			
154	Chaumeil Paul François délégué Sourruac		B			
155	Chaumont Charles délégué Vitrac		B			
156	Charauzon, maire délégué St Pierre		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
157	Chavanoz J. B. délégué St Pierre		B			
158	Charavel Louis délégué Collandre		B			
159	Chevalier Antonin, C.M. délégué St Bonnet de Salers		B			
160	Chevalier du Fau Henri délégué St Etienne de Riom		B			
161	Cheyres, maire délégué Maudailles		B			
162	Cheyres, maire délégué St Julien de Jordanne		B			
163	Cibie Guillaume, adjoint délégué Carlat		B			
164	Cugnallat Romain délégué St Hilaire		B			
165	Colandre délégué Allanche		B			
166	Colonel Firmin conseiller d'arrondissement		B			
167	Combelles Pierre Antoine délégué Cassanioge		B			
168	Combes, maire délégué St Paul des Landes		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
169	Combès Antoine délégué Laveissens		B			
170	Combouvie, maire délégué Pailherols		B			
171	Coutte Eugène maire délégué Picudan		B			
172	Cugne Baptiste délégué Allanche		B			
173	Cornet Lucien délégué Marceau		B			
174	Costerot Jean délégué St-Urcize		B			
175	Costes Auguste, conseiller délégué Follet		B			
176	Coudere de St-Chamant, maire délégué St-Chamant		B			
177	Coudert, maire délégué Lauvrière		B			
178	Counoul François, adj. délégué Alluze		B			
179	Couret Marcellin délégué Arches		B			
180	Courbebaisse Joseph, maire délégué Laujade		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
181	Courtial, délégué Ruines		B			
182	Coullerand, maire délégué Leyresse		B			
183	Coutarel Etienne, coll. délégué Vaucières		B			
184	Crozat Jacques, maire délégué Bourbonnac		B			
185	Crozat Jean Louis conseiller d'arrondissement		B			
186	Cruéghé Antoine délégué Cessières-le-Couret		B			
187	Cussac, Pierre, maire délégué Allezac		B			
188	Dalmat délégué Madie		B			
189	Dalmat Jacques, adjoint délégué Chauterelle		B			
190	Dalmat Jean, maire délégué Chauterelle		B			
191	Darnis Eugène, maire délégué St Christophe		B			
192	Darses, adjoint délégué St Saury		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
193	Darrasse Firmin délégué Parlan		B			
194	Dauché Jean délégué Siran		B			
195	Daudé Auguste délégué St Flour		Y			
196	Daudé Jean délégué Valuéjols		B			
197	Daval Emile délégué St Georges de Jordanne		B			
198	Degout Jean, conseiller délégué Chizac		B			
199	Degout Pierre Leon délégué Vic-sur-Cère		B			
200	Delpue Adeline, maire délégué Julliac		B			
201	Delpue Francis délégué Freix Augland		B			
202	Delage délégué Méurat		B			
203	Delbec Jean délégué Archets		B			
204	Delbet délégué Toursac	Aumard suppléant	B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
205	Delbos Antoine délégué St Cernin		B			
206	Delbos Antoine, adj <sup>t</sup> délégué Lourmarin		B			
207	Delbos Hippolyte Conseiller d'arrondissement		B			
208	Delbos Louis délégué Marcenat		B			
209	Delbos Pierre délégué Vic sur Cère		B			
210	Delcher Pierre délégué Brezons		B			
211	Delerot Jean-B <sup>t</sup> délégué Villedieu		B			
212	Delduc délégué Acciillac		B			
213	Dellac, maire délégué St Saturnin		B			
214	Dellac, c. d'hab <sup>t</sup> délégué Dieune		B			
215	Dellac Gustave conseiller d'arrondissement		B			
216	Delmas délégué Polminhac		B			

NOMS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
217	Delmas Eugène délégué Mauriac		B			
218	Delmas Pierre délégué Roussy		B			
219	Dolorme Jean délégué St Flour		B			
220	Delort Jean, adjoint délégué St Flour		B			
221	Delpeuch Leopold délégué Le Vigeon		B			
222	Delrieu délégué Burillac		L			
223	Delrieu, adjoint délégué Senayergues		B			
224	Delrieu délégué Neussargues		B			
225	Delzangles Amédée conseiller d'arrondissement		B			
226	Despoud Jean délégué Coltines		B			
227	Desmarie Antoine délégué Ayens		B			
228	Desfrats Louis, maire délégué St Jacques des Blats		L			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
229	Dessalles Gabriel, adjoint délégué Glenat	:	B			
230	Devèze Jean, de Lampre délégué Lefruste		B			
231	Douët Léon délégué St Four		B			
232	Duc Félix Conseiller d'arrondissement		B			
233	Dufayet André délégué Mauriac		B			
234	Dufayet Antoine délégué Le Vigeant		B			
235	Dufour Jean-Baptiste délégué St Four		B			
236	Dumas Clément, n <sup>o</sup> délégué Collaudre		B			
237	Dupuy Barthélémy délégué Le Vaulmier	B	B			
238	Durif Antoine, Cte délégué Chamfré	:	B			
239	Ebrat, maire délégué Les Eernes		B			
240	Escarfet Antoine délégué Ladinhac		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
241	Espinouse Pierre, C.M. délégué St Remy de Sales			P		
242	Espinouse Jean conseiller d'arrondissement			B		
243	Fabre, maire délégué Rouffiac			B		
244	Fabre Alexandre délégué Moldes			B		
245	Fabre Antoine, maire délégué Gaudailhac			B		
246	Fabre Antoine délégué Mattiac			B		
247	Falcamque Jacques conseiller d'arrondissement			B		
248	Falgoux Jean délégué Coudat			B		
249	Falvolly (le) Humbert, maire délégué St Etienne-Cantalès			B		
250	Foucher, maire délégué Champs			B		
251	Faget Antoine conseiller d'arrondissement			B		
252	Faget Antoine délégué Drignac			B		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
253	Fayet François délégué Lascelles	Privat, adjoint suppléant	B			
254	Fayet Guillaume délégué Stirques de Jordaune		B			
255	Fayet (du) de la Cour, maire délégué Toutanges		B			
256	Fayot, maire délégué Le Fou		B			
257	Fel Antonius conseiller général		B			
258	Félixier (de) Antoine, adjoint délégué Cuisines les Boulies		B			
259	Félixier (de) Urbain, maire délégué Cuisines les Boulies		B			
260	Ferréz Leu, maire délégué Cros le Montmart		L			
261	Ferradou, maire délégué Marmurelles		B			
262	Fesq, adjoint délégué Ariac		B			
263	Fesq François conseiller général		L			
264	Fiegel Antoine C.M. délégué Montbaudif		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
265	Tolosse René délégué St. Flour		B			
266	Toutoline maire délégué Landegrat		B			
267	Forestier Jean Pierre délégué Condut	Roymond Jean	B			
268	Fournier maire délégué Cezens		B			
269	Fournier délégué St. Martin-sous-Vigoeroix		B			
270	Fournier Jean Antoine délégué Vieillevie		B			
271	Fournier Victor délégué Montsalvy		B			
272	Fraisse Jean-Baptiste délégué St. Just		B			
273	Fréaignet Jean, maire délégué St. Cirques-de-Malbert		B			
274	Frouzet maire délégué St. Limay		B			
275	Gabas Charles délégué Mauriac		B			
276	Garcelon Pierre Conseiller S'arrondissement		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
277	Gardes, maire délégué St Savoy		B			
278	Gauthier délégué Murat		B			
279	Gauthier François délégué Lauobre		B			
280	Gaffier (de), délégué Allanche		B			
281	Geneix Henri, 3 <sup>e</sup> maire délégué Cremouille		B			
282	Geneix Jean-Baptiste Conseiller d'arrondissement					
283	Georges Autaine délégué Autinauc		B			
284	Gibert délégué Neustarques		B			
285	Gibert Paul Conseiller d'arrondissement		B			
286	Gilbert, maire délégué Fabrun		B			
287	Ginalhac, maire délégué Leynhac		B			
288	Genestry Ludovic Conseiller général		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
289	Giniot, délégué Chaudesaigues		B			
290	Giraldon Eugène délégué Neuveglise		B			
291	Giray Antoine délégué Marceau		B			
292	Gourdy Batile délégué Rouffiac		B			
293	Granet Clémence, maire délégué Coltines		B			
294	Grasset Victor délégué Colvinet		B			
295	Grave, adjoint délégué Onfis		B			
296	Greze Jean Emmanuel Conseiller d'arrondissement		B			
297	Griffuel Antoine délégué Jou-Louis-Maison		B			
298	Guérin, adj. délégué Montgaudier		B			
299	Guillaume Jean Conseiller général		B			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 299 électeurs.

A Quillan, le 27 Janvier 1900.

Le Préfet,

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Deux cent quatre vingt et un émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

le 2<sup>e</sup> idem.

le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

F. Taudou

Les Scrutateurs,

Brun Lucagne  
D. Vignes  
Besse

M. J.-G

Election Sénatoriale du 28 Janvier 1900

1<sup>er</sup> Bureau

A - G - N° 1 à 299

Arrête la présente feuille de pointage  
présentant les résultats suivants :

M. M. Bastid	vingt sept voix
Carbasse	neant
Charmes	164 Cent. Soixante quatre voix
Fesq	107 Cent sept voix

Le Président,  
J. Claude

Les Scrutateurs  
Besse & Nygård  
Louisette Biard

Mr. Bastid

M. Corbasse

Mr Charnes

W<sup>c</sup> Fesq

1<sup>er</sup> Bureau

# Election Sénatorial du 28 Janvier 1900

1<sup>er</sup> Bureau

A à G — Nos 1 à 299

Arrêté la présente feuille de pointage  
présentant les résultats suivants :

M.M. Bastid	vingt trois voix
Carbasse	neant
Charmes	cent soixante quatre voix
Fesq	cent sept voix

Le Président,  
*F. Caillaux*

Les scrutateurs  
Besse Higuet  
Liongny Baud.

Mc Bastid

M. carbasse

m. charnes

M. Tesq

Digitized by srujanika@gmail.com

6 7 8 9 10 | 1 2 3 4

M<sup>o</sup>H  
MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT DU 2<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N<sup>o</sup>s 300 à 381 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
300	Hugon François, maire délégué Clavières		/			
301	Hugon Pierre député		/			
302	Humières (s') Roger délégué Marcolès		/			
303	Ibos Charles Conseiller d'arrondissement		/			
304	Jallert, maire délégué Elpinasse		/			
305	Jarrige Antoine délégué Ally		/			
306	Jesselin J. M. délégué Velret		/			
307	Jourdy Gustave Conseiller général		/			
308	Joucoux délégué Menet		/			
309	Jouze, adjt délégué Champit		/			
310	Julien délégué Riom, ex-Montagnes		/			
311	Laborie Sylvain délégué Mauras		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>re</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
312	Labro Antoine maire délégué St Clément		/			
313	Labrunie François délégué Mauris		/			
314	Lacambre Jean-Baptiste délégué Linen		/			
315	Lacassagne maire délégué St Sautin-Castelos		/			
316	Lacaze Jean, délégué Lers		/			
317	Lachaze Odor, maire délégué Chaussemaur		/			
318	Lacroix Louis délégué Chazelles		/			
319	Laderrie conseiller délégué Ydes		/			
320	Ladour Guillaume délégué Cros-de-Rouergue		/			
321	Lafarge délégué St Vincent		/			
322	Lafarge (de) Charles, maire délégué St Paul de Salers		/			
323	Lafarge (de) Henri délégué Bierriac		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
324	Lafarge Julien délégué Escorailles		X			
325	Lalaurie, maire délégué Cusis		X			
326	Lamouroux Alexandre délégué Rouilly		X			
327	Lancelot délégué Avillac		X			
328	Laparra Pierre Conseiller d'arrondissement		X			
329	Lapeyre Auguste, maire délégué St Projet		X			
330	Lapouche Antoine, avocat délégué Leucamps		X			
331	Lapouyade Gérard délégué Sausac - de Marnierre		X			
332	Lascoubes Antoine, avocat délégué Chalvignac		X			
333	Lassalle Camille, C. délégué Drugeac		X			
334	Lataurerie Frédéric, maire délégué Courrensan		X			
335	Laurichesse délégué Valethe		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
336	Laurichesse Gustave délégué Antignac			X		
337	Lavaissière Louis délégué Girgols			X		
338	Lavaissière, <sup>cler</sup> délégué Vezac			X		
339	Lavergne, maire délégué Le Claux			X		
340	Lavergne Renaut délégué St Mamet			X		
341	Lavergne Emile délégué Le Falgaux			X		
342	Lavergne Jacques délégué Boisset			X		
343	Lavialle Antoine délégué St Chamant			X		
344	Lavigne Etienne délégué St Martin - Cantalès			X		
345	Lescure délégué Barillac			X		
346	Lescure Léopold délégué Montmurat			X		
347	Lombard François délégué Rezentières			X		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
348	Loubière, maire délégué Ternuhac		W			
349	Louisset, maire délégué Ternuhac		W			
350	Louisset, délégué St Martin-sous Vigouroux		W			
351	Louisset Catelmeir, maire délégué Malbo		W			
352	Lucardon Pierre, maire délégué Lafrayrague		W			
353	Viron Lubin C. adj <sup>t</sup> délégué St Projet		W			
354	Maffre Gérard Hipp <sup>te</sup> délégué Ladunhac		W			
355	Mage Pierre délégué Marcenat	Chamont suppléant	W			
356	Magis Arthème, adj <sup>t</sup> délégué Fullac		W			
357	Magne, adjoint délégué St Julien-de-Jordanne		W			
358	Magne, adjoint délégué St Paul-de-Salers		W			
359	Maigne, délégué Salers		W			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
360	Maisonneuve Antoine délégué St Martin Valmeroux					
361	Malaposte Léon délégué St Flour					
362	Melaviale Bastile délégué St Mamet					
363	Malet (Cte de) adj <sup>t</sup> délégué Toutanges					
364	Mallet, maire délégué Celles					
365	Mallet Antoine délégué Roffiac					
366	Malmezat François délégué Brezous					
367	Malraux Firmin délégué Mauras					
368	Manhes, maire délégué Senzequerques					
369	Manhes Léon, adjoint délégué St Jacques des Blats					
370	Marche Pierre, adj <sup>t</sup> délégué Chausseme					
371	Marchez, C. M <sup>pol</sup> délégué Touriac					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
372	Marliat, maire délégué Calizat	Gestat Yves suppléant	W			
373	Marliat Pierre délégué Roffiac		W			
374	Marly, maire délégué Paulhac		W			
375	Marsal, adjoint délégué Celles		W			
376	Martin, maire délégué Lieutauds		W			
377	Martin Eugène délégué Reilhac		W			
378	Martres Jean délégué Goue de Marouey		W			
379	Mary Georges Conseiller Général		W			
380	Mas Albert délégué St Mamet		W			
381	Mathieu délégué Riom-ès-Montagnes		W			
382	Mathieu Gérard délégué Lers		W			
383	Maurel Gérard délégué St Gerons		W			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
384	Mœury, adjoint délégué Anglards de Salens		X			
385	Mayenobe Eugène délégué Freix-Anglards		X			
386	Mégenouï Hippolyte délégué Mauriac		X			
387	Meindre Célestin, adjoint délégué Lorcieres		X			
388	Méniel délégué Gourdièges		X			
389	Mérial, adjoint délégué Prunet		X			
390	Mercadier Hippolyte délégué Craudelles		X			
391	Merchaudier Jean, maire délégué Auterrieux		X			
392	Meydiac Gabriel délégué Mauriac		X			
393	Meghane Antoine délégué Mauriac		X			
394	Meyniac, maire délégué Montgreliez		X			
395	Meyniac, adjt délégué Lavestrière		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
396	Miraman-Faugues (V <sup>e</sup> de) délégué Vitrac			X		
397	Mirande, conseiller délégué St-Léonard	Mondot suppliaire		X		
398	Minois Antoine, prop. élect. délégué Crémouille			X		
399	Minois Jacques délégué Marchal			X		
400	Mombost Pierre délégué Boisset			X		
401	Monjou Pierre, maire délégué Vaucelle Barrez			X		
402	Mouraïsse, maire délégué Vitrac			X		
403	Monteil Antoine délégué Corizac			X		
404	Monteil Jean-Baptiste délégué Ally			X		
405	Monteil Joseph conseiller d'arrondissement			X		
406	Monteil Louis délégué St-Pierre			X		
407	Morinot Edouard, maire délégué Charmensac			X		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
408	Moulier adjoint Délégué Saignes			W		
409	Moulier Andronie Conseiller d'arrondissement			W		
410	Mourguet Claude Délégué Salins	Dobré Suppléant		W		
411	Mousset Joseph Délégué Laraguerraille			W		
412	Muratet Délégué Roanne St Mary			W		
413	Nicel François Délégué Ussel			W		
414	Oagnol Pierre, M <sup>me</sup> Délégué Rageade			W		
415	Ollier Victor Délégué Corey			W		
416	Orceyre Jean, maire Délégué La Chapelle Laurent			W		
417	Pagès Pierre, maire Délégué St Loucy			W		
418	Pailler Jean Délégué Coudat			W		
419	Perlaire, maire Délégué Vestrines St Louis			W		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ELECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ELECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
420	Lalis Edouard, maire délégué St Etienne de Mauvois		/			
421	Papon, maire délégué St Romualdis		/			
422	Parlange Charles délégué Pleaux		/			
423	Parlange Paulin conseiller d'arrondissement		/			
424	Parrasse François délégué Sauvat		/			
425	Pascal Pierre délégué Molamfize		/			
426	Pau Jean Baptiste Henri conseiller d'arrondissement		/			
427	Pécaud délégué Lieutaudis		/			
428	Pégry, maire délégué St Marc		/			
429	Pélissier, adjoint délégué Chaliers		/			
430	Pellegrin Jean, clerc délégué St Poncy		/			
431	Périer, maire délégué Brageac		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
432	Périer, maire délégué Meillet			X		
433	Périer Gérard délégué St Victor			X		
434	Leschaud, M <sup>me</sup> délégué Chavagnac			X		
435	Leschaud Gabriel défunte			X		
436	Leschaud Bureau, M <sup>me</sup> délégué La Chapelle d'Agny			X		
437	Leyrac Alphonse délégué Chalvignac			X		
438	Leyrac Louis conseiller général			X		
439	Leyret Louis délégué St Martin-Cantals			X		
440	Leyron Antonin délégué Marcolès			X		
441	Leyron Camille délégué L'Isle			X		
442	Leythieu délégué Anglards de Salers			X		
443	Leythieu Alphonse conseiller d'arrondissement			X		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
444	Picard délégué Moustages		X			
445	Picon Gabriel conseiller général		X	X		
446	Piron Pierre délégué Civiers		X	X		
447	Pissavy Jules, adj <sup>t</sup> délégué St Bonnet-de-Marcenat			X		
448	Poignet Baptiste délégué Barillac			X		
449	Pougnet Jean délégué Barillac			X		
450	Poutenay de Pourette François conseiller général			X		
451	Poutier Jean délégué Cayrols			X		
452	Poulhes délégué Barillac		X	X		
453	Pounhet, maire délégué Dieune			X		
454	Pradier Jean, maire délégué Leyraux			X		
455	Prat Germain délégué Lacapelle-en-Vézère			X		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
456	Prat Hippolyte délégué Vialenjols		/			
457	Prat Jean conseiller d'arrondissement		/			
458	Prévost Louis Jean Marie Guillaume délégué Soulages		/			
459	Privat délégué Feursac					
460	Puech G. délégué Montsalvy		/			
461	Raboisson délégué Riom-ès-Montagnes	Eissandier suppléant	/			
462	Rainalvy Auguste <sup>adj<sup>t</sup></sup> délégué Paulhenc	:	/			
463	Ramond délégué Arfajon		/			
464	Raux Antoine adjoint spécial délégué St Corques de Malbert		/			
465	Raux Jacques délégué Crizac		/			
466	Raux Joseph Emile délégué Courmire		/			
467	Raynal délégué Vallette		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
468	Raynal, maire délégué La Mouselle			X		
469	Raynal Chaggrave, c.m. délégué St Saturnin			X		
470	Raynal de Cissonnière délégué Cheylade			X		
471	Raynaud, maire délégué Andelat			X		
472	Raynaud Pierre délégué Lavastrie			X		
473	Réghasse délégué Vernols			X		
474	Regimbal, maire délégué Canavelle			X		
475	Regimbal, maire délégué Vivargues			X		
476	Remise, maire délégué St Rémy de Chaudesaigu			X		
477	Reuillac Jean Louis délégué Ayrens			X		
478	Resche, maire délégué Moutchamps			X		
479	Resche Félix, maire délégué St Mary le Plain			X		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
480	Réveillac, adjoint délégué Maudailles		X			
481	Revel adjoint délégué Mauriac	Rene felix Suppliaue	X			
482	Rivellac Jean délégué Velzie		X			
483	Reyt Félix délégué Laroquevieille		X			
484	Rieu délégué St Constant		X			
485	Rieu Paul délégué Laroquebrune		X			
486	Rigal (de) délégué Chaudesaigues		X			
487	Rigal Eyprien délégué St Sautin de Mauz		X			
488	Rigal Guillaume délégué Vic-sur-Cère		X			
489	Riol Charles conseiller d'arrondissement		X			
490	Rispal Gabriel délégué St Amanden		X			
491	Rispal Louis délégué St Cernin		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
492	Rivière Jean, délégué Courmire		X			
493	Roche, maire délégué Mentières	Bonlie au point	M			
494	Roche Antoine, maire délégué Druegeac		X			
495	Roche Auguste délégué Laurie		X			
496	Roche Jean, maire délégué Laurie	Carrarie suppléant	X			
497	Rachemontais (le), maire délégué Cheylade		X			
498	Rocher délégué Taverolles	.	X			
499	Rodde délégué Lugande		X			
500	Rodde Paul délégué Abéchun	en cours suppléant	Y			
501	Rodier Guillaume, maire délégué Valjouze	.	X			
502	Rogues François, délégué Moëns	.	X			
503	Roguesselane délégué Roaunes St Mary		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
504	Rouatil Antoine délégué St Georges		X			
505	Rouquet maire délégué Rouziers	Sarogne Comte <u>Suppliait</u>	X			
506	Roussel délégué Auzers		X			
507	Roux délégué Murat		X			
508.	Rozière Martin adjoint délégué Toubarelle		X			
509	Salles Antoine délégué Pierrafont		X			
510	Salsac J. B. délégué Marchastel		X			
511	Saudry Albert conseiller d'arrondissement		X			
512	Sarraute de Merthières Louis, maire délégué Capelle del Fraisse		X			
513	Sauvage Jean-Baptiste délégué Selgrun		X			
514	Sclafier de Chabrinhae délégué Rouffiac		X			
515	Sérus Jean, maire délégué Sausac Veinazos		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
516	Sericys Jean délégué Maucelles			W		
517	Serre, maire délégué Auglards de Salers	Chanut suppléant		W		
518	Serres Georges délégué La Segalassière			W		
519	Servaire adjoint délégué Montboudif			W		
620	Servant délégué Ruines			W		
621	Sevestre Pascal conseiller d'arrondissement			W		
622	Sol Antoine délégué Mauras			W		
623	Soubeyre adj <sup>t</sup> délégué Raudhac			W		
624	Soubrier Jules, maire délégué Bredous			W		
625	Souchayre, maire délégué Valbres			W		
626	Soulaux E. C.M. délégué Clavières			W		
627	Souqual, maire délégué Génat			W		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>re</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
528	Souquieres Georges conseiller d'arrondissement		X			
529	Sudre Gérard délégué Velzie		X			
530	Balandier de Respinasse Jean Gabriel Conseiller d'arrondissement		X			
531	Cessédré Etienne, maire délégué Toubareste		X			
532	Cessédré Firmin délégué St Etienne-de-Mauroux		X			
533	Cerrail Martin délégué Galeyrac		X			
534	Cible Ernest, maire délégué St Bonnet-de-Marcenat		X			
535	Cible Jacques, adj. délégué St Bonnet-de-Salers		X			
536	Cible Leon délégué St Cernin		X			
537	Cour (de la) délégué St Vincent		X			
538	Courade adjoint délégué Labrousse		X			
539	Courades délégué Aurillac		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
540	Cournadre, maire délégué Beaulieu		/			
541	Cournadre, maire délégué Lugarde		/			
542	Cournadre délégué Riom-des-Montagnes		/			
543	Cournadre Jacques délégué Lanobre		/			
544	Cournadre Jean délégué Coudat		/			
545	Crapenard Paul conseiller général		/			
546	Crazeit Guillaume délégué St Georges		/			
547	Crefis Louis délégué Locapelle-Nescamps		/			
548	Crix Etienne, maire délégué Locamp		/			
549	Crophenat Charles, C.M. délégué Ste Anastasie		/			
550	Usse, maire délégué Vézac		/			
551	Usse Gabriel, maire délégué Carlat		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
552	Vacarie, maire délégué Arnaud		X			
553	Vacarie Joseph délégué Cros de Montnerv		X			
554	Vaissade Célestin délégué Ste Marie		X			
555	Vaissière Antoine délégué maire L'abessette		X			
556	Vaissière (de) R. délégué Anglards de l'Hôpital		X			
557	Vaissières Auguste délégué St-Urcize		X			
558	Valette, adj <sup>t</sup> délégué Neuvéglise		X			
559	Valette Baptiste délégué Pierrefort		X			
560	Vanel Berthoin délégué Maurs		X			
561	Vaublanc (de), maire délégué Velret		X			
562	Vasseyré Jean délégué Condat		X			
563	Vasseyré Raymond, M <sup>r</sup> délégué Neuvéglise		X			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
564	Vergne Antoine adj. délégué Balsignac			X		
565	Vergne Jacques, adjoint délégué La Chapelle Laurent			X		
566	Vernonvize, maire délégué Crandelles	Vigier Adolphe Suppléant	X			
567	Vernesoux, C. M. délégué Champagnac			X		
568	Vernyre Guillaume, maire délégué Xavigerie			X		
569	Versafuech Jean délégué Labesserette			X		
570	Versafuech, maire délégué Prunet			X		
571	Veyssot Justin Conseiller d'arrondissement			X		
572	Veyssier délégué Menet			X		
573	Viallefont Guillaume Auguste conseiller d'arrondissement			X		
574	Viards Antoine délégué Naucelles			X		
575	Vidal, adj. délégué Le Claux			X		



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 282 électeurs.

A Ourillac , le 27 Janvier 1900.

Le Préfet,

ur l'ordre

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de deux cent quatre-vingt-m

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote.

Mesquida

Les Scrutateurs,

Taly Boenec'h  
Alombellez R. Vay  
Mrodd